



FONDS DE
PLACEMENT

Programme Épargne
et Retraite IAG

APERÇU DES FONDS

Au 31 décembre 2020



TABLE DES MATIÈRES

Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier	3
La gestion professionnelle des Fonds	6
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG)	8
Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque Fonds	11

Aperçu du Fonds

FONDS FOCUS

Focus prudent	28
Focus modéré	30
Focus équilibré	32
Focus croissance	34
Focus audacieux	36

FONDS SÉLECTION

Sélection prudent	38
Sélection modéré	40
Sélection équilibré	42
Sélection croissance	44
Sélection audacieux	46

FONDS DISCIPLINE

Discipline prudent (iAGP)	48
Discipline modéré (iAGP)	50
Discipline équilibré (iAGP)	52
Discipline croissance (iAGP)	54

FONDS DE REVENU

Marché monétaire	56
Obligations court terme	58
Obligations	60
Obligations discipline (iAGP)	62
Obligations de sociétés canadiennes	64
Obligations de base plus (Wellington Square)	66
Revenu fixe mondial (PIMCO)	68
Revenu à taux variable (Wellington Square)	70
Stratégie d'obligations de sociétés	72
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Dev. neutres	74

FONDS DIVERSIFIÉS

Diversifié sécurité	76
Diversifié	78
Diversifié opportunité	80
Modéré ISR (Inhance)	82
Équilibré ISR (Inhance)	84
Croissance ISR (Inhance)	86
Diversifié revenu	88
Stratégie revenu	90
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	92
Fidelity Revenu mensuel mondial	94
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	96
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	98
Allocation actifs mondiaux opportunité (iAGP)	100

FONDS HYBRIDES CANADIENS

Hybride Actions canadiennes discipline (iAGP) 75/25	102
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	104
Hybride Dividendes croissance 75/25	106
Hybride Indiciel canadien 75/25	108
Hybride Frontière Nord ^{MD} Fidelity 75/25	110
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	112
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	114
Hybride Actions canadiennes à petite cap. (QV) 75/25	116
Hybride Actions nord-américaines 75/25	118

FONDS HYBRIDES MONDIAUX

Hybride Actions mondiales discipline (iAGP) 75/25	120
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	122
Hybride Actions mondiales 75/25	124
Hybride Opportunités mondiales (Loomis Sayles) 75/25	126
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	128
Hybride Fidelity Étoile du Nord ^{MD} 75/25	130
Hybride Innovation thématique 75/25	132
Hybride Actions américaines discipline (iAGP) 75/25	134

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

Actions revenu stratégique	136
Dividendes croissance	138
Indiciel canadien	140
Frontière Nord ^{MD} Fidelity	142
Actions canadiennes - croissance	144
Potentiel Canada Fidelity	146
Actions canadiennes à petite cap. (QV)	148
Actions nord-américaines	150

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES

Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	152
Dividende mondial (Dynamique)	154
Actions mondiales	156
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	158
Actions mondiales Conviction	160
Fidelity Actions mondiales - Concentré	162
Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	164
Indiciel international (BlackRock)	166
Actions internationales	168
Actions Europe Fidelity	170
Indiciel américain (BlackRock)	172
Fidelity Vision stratégique	174
Innovation thématique	176
Américain (Dynamique)	178
Actions américaines	180
Dividendes croissance américains	182

FONDS SPÉCIALISÉS

Asie pacifique (Dynamique)	184
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	186
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	188
Infrastructures mondiales (Dynamique)	190
Revenu immobilier	192
Indiciel américain DAQ	194

FONDS INDEXIA

Indexia prudent	196
Indexia modéré	198
Indexia équilibré	200
Indexia croissance	202
Indexia audacieux	204

FONDS SÉRIE ÀVIE – ÉTAPE REVENU

Revenu maximal garanti ÀVIE	206
Croissance et revenu garanti ÀVIE	208

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) pour la Série Ecoflextra 75/100	210
Informations spécifiques aux Fonds de la Catégorie F	211
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) pour la Série F	211

Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Gestionnaire du Fonds	Conseiller en placement	Date de création
FONDS FOCUS			
Focus prudent	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus modéré	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus équilibré	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus croissance	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus audacieux	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
FONDS SÉLECTION			
Sélection prudent	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection modéré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection équilibré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection croissance	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection audacieux	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
FONDS DISCIPLINE			
Discipline prudent (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
Discipline modéré (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
Discipline équilibré (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
Discipline croissance (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
FONDS DE REVENU			
Marché monétaire	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 1991
Obligations court terme	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1998
Obligations	iA	iA Gestion de placements	MAI 1977
Obligations discipline (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
Obligations de sociétés canadiennes	iA	iA Gestion de placements	MAI 2016
Obligations de base plus (Wellington Square)	iA	Wellington Square	JUILL. 2010
Revenu fixe mondial (PIMCO)	iA	PIMCO	MARS 2013
Revenu à taux variable (Wellington Square)	iA	Wellington Square	OCT. 2019
Stratégie d'obligations de sociétés ¹	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2012
Fidelity Titres américains à rend. élevé - Dev. neutres	iA	Fidelity Investments	JUIN 2015
FONDS DIVERSIFIÉS			
Diversifié sécurité	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1999
Diversifié	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1987
Diversifié opportunité	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1999
Modéré ISR (Inhance)	iA	Vancity Investment Management Ltd.	OCT. 2020
Équilibré ISR (Inhance)	iA	Vancity Investment Management Ltd.	DÉC. 2009
Croissance ISR (Inhance)	iA	Vancity Investment Management Ltd.	OCT. 2020
Diversifié revenu	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2003
Stratégie revenu	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2012
Diversifié mondial (Loomis Sayles) ²	iA	Loomis, Sayles & Company	NOV. 2006
Fidelity Revenu mensuel mondial	iA	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
FONDS HYBRIDES CANADIENS			
Hybride Actions canadiennes discipline (iAGP) 75/25	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2011
Hybride Dividendes croissance 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Indiciel canadien 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Frontière Nord ^{MD} Fidelity 75/25	iA	Fidelity Investments	JANV. 2011
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 ²	iA	Fidelity Investments	JANV. 2011
Hybride Actions canadiennes à petite cap. (QV) 75/25 ¹	iA	QV Investors Inc.	JANV. 2011
Hybride Actions nord-américaines 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011

Fonds de iA Groupe financier	Gestionnaire du Fonds	Conseiller en placement	Date de création
FONDS HYBRIDES MONDIAUX			
Hybride Actions mondiales discipline (iAGP) 75/25	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	iA	Fonds Dynamique	JANV.2011
Hybride Actions mondiales 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Hybride Opportunités mondiales (Loomis Sayles) 75/25 ²	iA	Loomis, Sayles & Company	JANV.2012
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Hybride Fidelity Étoile du Nord ^{MD} 75/25	iA	Fidelity Investments	JANV.2011
Hybride Innovation thématique 75/25 ²	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Hybride Actions américaines discipline (iAGP) 75/25	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2020
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES			
Actions revenu stratégique	iA	Placements IA Clarington inc.	NOV. 2005
Dividendes croissance	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2005
Indiciel canadien	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2001
Frontière Nord ^{MD} Fidelity	iA	Fidelity Investments	JANV.1999
Actions canadiennes - croissance	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2001
Potentiel Canada Fidelity	iA	Fidelity Investments	JANV.1999
Actions canadiennes à petite cap. (QV)	iA	QV Investors Inc.	NOV. 2008
Actions nord-américaines	iA	iA Gestion de placements	MAI 1969
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES			
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	iA	BlackRock	OCT. 2018
Dividende mondial (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	NOV. 2006
Actions mondiales	iA	iA Gestion de placements	JUILL.2009
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	iA	Loomis, Sayles & Company	OCT. 2020
Actions mondiales Conviction	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Fidelity Actions mondiales - Concentré	iA	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	iA	Fidelity Investments	NOV. 2005
Indiciel international (BlackRock)	iA	BlackRock	SEPT. 1999
Actions internationales	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2008
Actions Europe Fidelity	iA	Fidelity Investments	JANV.1999
Indiciel américain (BlackRock)	iA	BlackRock	JANV.1998
Fidelity Vision stratégique	iA	Fidelity Investments	OCT. 2019
Innovation thématique	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
Américain (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Actions américaines	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2006
Dividendes croissance américains	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2005
FONDS SPÉCIALISÉS			
Asie pacifique (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	JANV.2000
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	iA	Jarislowsky Fraser Limitée	OCT. 2019
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	iA	Gestion d'actifs CIBC	SEPT. 2001
Infrastructures mondiales (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Revenu immobilier	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2003
Indiciel américain DAQ	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 1999

¹ Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Gestionnaire du Fonds	Conseiller en placement	Date de création
FONDS INDEXIA			
Indexia prudent	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia modéré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia équilibré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia croissance	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia audacieux	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
FONDS SÉRIE ÀVIE – ÉTAPE REVENU			
Revenu maximal garanti ÀVIE	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2014
Croissance et revenu garanti ÀVIE	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2014

La gestion professionnelle des Fonds

INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK) INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK) INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)	BLACKROCK	BlackRock 161, rue Bay, bureau 2500 C. P. 614 Toronto (Ontario) M5J 2S1
FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À REND. ÉLEVÉ - DEV. NEUTRES FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL HYBRIDE FRONTIÈRE NORD ^{MD} FIDELITY 75/25 HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25 ² HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORD ^{MD} 75/25 FRONTIÈRE NORD ^{MD} FIDELITY POTENTIEL CANADA FIDELITY FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ FIDELITY ÉTOILE DU NORD ^{MD} ACTIONS EUROPE FIDELITY FIDELITY VISION STRATÉGIQUE		Fidelity Investments Canada Limited 483, rue Bay, bureau 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7
HYBRIDE DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE) 75/25 DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE) AMÉRICAIN (DYNAMIQUE) ASIE PACIFIQUE (DYNAMIQUE) INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE)	 <i>Investissez dans les bons conseils.</i>	Fonds d'investissement Dynamique 1, rue Adelaide Est, 29 ^e étage Toronto (Ontario) M5C 2V9
HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV) 75/25 ¹ ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV)		QV Investors Inc. Livingston Place, tour Sud 222, 3 ^e Avenue Sud-Ouest, bureau 1008 Calgary (Alberta) T2P 0B4
MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)	JARISLOWSKY FRASER GESTION MONDIALE DE PLACEMENTS	Jarislowsky Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 2R7
DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES) ² HYBRIDE OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES) 75/25 ² OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES)		Loomis, Sayles & Company One Financial Center 655, avenue Atlantic Boston (Massachusetts) 02111
MODÉRÉ ISR (INHANCE) ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE) CROISSANCE ISR (INHANCE)	Vancity	Vancity Investment Management Ltd. 900, rue Hastings Ouest, bureau 300 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1E5
REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO)	P I M C O	PIMCO Canada Corp. 199, rue Bay, bureau 2050 C.P. 363, succursale Commerce Court Toronto (Ontario) M5L 1G2
SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)		Gestion d'actifs CIBC 1500, rue University, bureau 800 Montréal (Québec) H3A 3S6
STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS ¹ STRATÉGIE REVENU HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE 75/25 ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE		Placements IA Clarington inc. 522, av. University, bureau 700 Toronto (Ontario) M5G 1Y7

La gestion professionnelle des Fonds

OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)
REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)



WELLINGTON SQUARE

Wellington Square
150, rue King Ouest, bureau 2010
C.P. 5
Toronto (Ontario) M5H 1J9

FOCUS PRUDENT
FOCUS MODÉRÉ
FOCUS ÉQUILIBRÉ
FOCUS CROISSANCE
FOCUS AUDACIEUX
SÉLECTION PRUDENT
SÉLECTION MODÉRÉ
SÉLECTION ÉQUILIBRÉ
SÉLECTION CROISSANCE
SÉLECTION AUDACIEUX
DISCIPLINE PRUDENT (iAGP)
DISCIPLINE MODÉRÉ (iAGP)
DISCIPLINE ÉQUILIBRÉ (iAGP)
DISCIPLINE CROISSANCE (iAGP)
MARCHÉ MONÉTAIRE
OBLIGATIONS COURT TERME
OBLIGATIONS
OBLIGATIONS DISCIPLINE (iAGP)
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES
DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ
DIVERSIFIÉ
DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ
DIVERSIFIÉ REVENU
ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iAGP)
ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (iAGP)
ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iAGP)
HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES DISCIPLINE (iAGP) 75/25
HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE 75/25
HYBRIDE INDICIEL CANADIEN 75/25
HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE 75/25
HYBRIDE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES 75/25
HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DISCIPLINE (iAGP) 75/25
HYBRIDE ACTIONS MONDIALES 75/25
HYBRIDE ACTIONS MONDIALES CONVICTION 75/25
HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE 75/25²
HYBRIDE ACTIONS AMÉRICAINES DISCIPLINE (iAGP) 75/25
DIVIDENDES CROISSANCE
INDICIEL CANADIEN
ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE
ACTIONS NORD-AMÉRICAINES
ACTIONS MONDIALES
ACTIONS MONDIALES CONVICTION
ACTIONS INTERNATIONALES
INNOVATION THÉMATIQUE
ACTIONS AMÉRICAINES
DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS
REVENU IMMOBILIER
INDICIEL AMÉRICAIN DAQ
INDEXIA PRUDENT
INDEXIA MODÉRÉ
INDEXIA ÉQUILIBRÉ
INDEXIA CROISSANCE
INDEXIA AUDACIEUX
REVENU MAXIMAL GARANTI À VIE
CROISSANCE ET REVENU GARANTI À VIE



iA Gestion de placements
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

¹ Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2020

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
FONDS FOCUS														
Focus prudent	2,08	1,90	2,24	2,00	2,34	0,01	2,57	2,34	2,74	2,49	2,88	0,10	0,25	0,10
Focus modéré	2,13	1,93	2,28	2,09	2,44	0,01	2,62	2,36	2,81	2,60	2,99	0,10	0,40	0,10
Focus équilibré	2,17	1,98	2,33	2,16	2,52	0,01	2,66	2,42	2,85	2,65	3,07	0,10	0,40	0,25
Focus croissance	2,22	2,03	2,37	2,19	2,60	0,02	2,70	2,50	2,89	2,66	3,17	0,10	0,50	0,40
Focus audacieux	2,26	2,04	2,50	2,28	2,66	0,02	2,75	2,54	3,02	2,78	3,21	0,20	0,65	0,50
FONDS SÉLECTION														
Sélection prudent	2,03	1,89	2,20	1,94	2,25	0,00	2,55	2,40	2,71	2,39	2,79	0,10	0,25	0,10
Sélection modéré	2,08	1,95	2,26	2,03	2,33	0,00	2,61	2,46	2,78	2,53	2,89	0,10	0,40	0,10
Sélection équilibré	2,15	2,02	2,33	2,12	2,42	0,00	2,68	2,52	2,88	2,63	3,00	0,10	0,40	0,25
Sélection croissance	2,23	2,10	2,41	2,22	2,53	0,00	2,78	2,63	2,96	2,75	3,12	0,10	0,50	0,40
Sélection audacieux	2,30	2,17	2,56	2,31	2,61	0,00	2,84	2,67	3,11	2,84	3,16	0,20	0,65	0,50
FONDS DE REVENU														
Marché monétaire	1,05	1,00	1,23	1,17	1,29	-	1,39	1,34	1,59	1,54	1,67	0,10	0,25	0,10
Obligations court terme	1,75	1,60	1,91	1,69	1,91	0,00	2,16	1,97	2,40	2,16	2,38	0,10	0,25	0,10
Obligations	1,73	1,60	1,89	1,69	1,91	0,01	2,18	2,01	2,39	2,16	2,38	0,10	0,25	0,10
Obligations de sociétés canadiennes	1,73	1,60	1,85	1,69	-	0,00	2,15	1,96	2,34	2,15	-	0,10	-	-
Obligations de base plus (Wellington Square)	1,77	1,65	1,98	1,79	2,03	-	2,22	2,09	2,48	2,26	2,48	0,10	0,25	0,10
Revenu fixe mondial (PIMCO)	2,10	1,88	2,25	2,08	-	-	2,59	2,32	2,75	2,55	-	0,10	-	-
Revenu à taux variable (Wellington Square)	1,74	1,65	1,92	1,79	-	-	2,22	2,10	2,41	2,24	-	0,10	-	-
Stratégie d'obligations de sociétés ³	1,72	1,62	1,92	1,75	2,02	0,00	2,17	2,03	2,42	2,22	2,47	0,10	-	0,10
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	2,11	1,97	2,24	2,14	-	-	2,62	2,45	2,77	2,65	-	0,10	-	-
FONDS DIVERSIFIÉS														
Diversifié sécurité	2,04	1,89	2,22	2,07	2,39	0,05	2,61	2,44	2,81	2,62	3,00	0,10	0,25	0,10
Diversifié	2,08	1,75	2,25	1,93	2,41	0,02	2,63	2,25	2,83	2,45	3,01	0,10	0,40	0,25
Diversifié opportunité	2,13	1,77	2,31	1,94	2,46	0,01	2,64	2,20	2,81	2,39	2,99	0,10	0,50	0,40
Modéré ISR (Inhance) ⁵	2,22	2,04	2,47	2,11	2,63	-	2,71	2,51	2,99	2,59	3,17	0,10	0,40	-
Équilibré ISR (Inhance)	2,27	2,11	2,52	2,22	2,68	-	2,79	2,63	3,06	2,70	3,17	0,10	0,50	0,25
Croissance ISR (Inhance) ⁵	2,32	2,14	2,57	2,21	2,73	-	2,82	2,62	3,10	2,70	3,28	0,10	0,50	-
Diversifié revenu	2,17	1,77	2,37	2,02	2,55	0,02	2,66	2,21	2,87	2,49	3,07	0,10	0,50	0,40
Stratégie revenu	2,06	1,68	2,24	1,79	2,64	-	2,53	2,09	2,75	2,25	3,17	0,10	0,50	0,25
Diversifié mondial (Loomis Sayles) ³	2,16	1,98	2,35	2,10	2,68	-	2,66	2,44	2,89	2,62	3,18	0,10	0,50	0,25
Fidelity Revenu mensuel mondial	2,38	2,20	2,56	2,34	-	-	2,89	2,66	3,09	2,82	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	2,07	1,93	2,25	2,10	-	0,05	2,65	2,46	2,86	2,67	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	2,12	1,88	2,40	2,09	-	0,06	2,71	2,44	3,02	2,68	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP)	2,16	1,91	2,43	2,12	-	0,06	2,75	2,46	3,03	2,59	-	0,20	-	-



	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
FONDS HYBRIDES CANADIENS														
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	2,00	1,61	2,17	1,65	2,17	0,00	2,47	2,04	2,61	2,04	2,64	0,10	0,50	0,40
Hybride Dividendes croissance 75/25	2,01	1,61	2,20	1,71	2,27	0,00	2,46	1,99	2,66	2,16	2,75	0,10	0,50	0,40
Hybride Indiciel canadien 75/25	2,08	1,71	2,29	1,84	2,08	0,00	2,56	2,17	2,74	2,32	2,57	0,20	0,65	0,40
Hybride Frontière Nord ^{MD} Fidelity 75/25	2,19	1,98	2,45	2,29	2,76	0,00	2,68	2,47	2,94	2,77	3,32	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	2,12	1,73	2,35	1,86	2,35	0,00	2,58	2,16	2,85	2,26	2,85	0,20	0,65	0,40
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 ³	2,20	1,97	2,39	2,13	2,76	0,00	2,67	2,40	2,88	2,67	3,35	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 ³	2,46	2,24	2,69	2,32	2,69	0,00	2,96	2,76	3,23	2,83	3,24	0,20	-	0,40
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	2,12	1,79	2,31	1,96	2,42	0,00	2,61	2,13	2,81	2,48	2,99	0,20	0,65	0,40
FONDS HYBRIDES MONDIAUX														
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	2,35	2,15	2,57	2,27	2,66	0,03	2,85	2,61	3,11	2,79	3,23	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions mondiales 75/25	2,19	1,88	2,43	2,06	2,54	0,00	2,67	2,28	2,88	2,45	3,05	0,20	0,65	0,40
Hybride Opportunités mondiales (Loomis Sayles) 75/25 ³	2,14	1,91	2,30	2,02	2,74	0,00	2,58	2,31	2,77	2,51	3,31	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	2,23	1,86	2,41	2,01	2,54	0,00	2,71	2,28	2,89	2,38	3,07	0,20	0,65	0,40
Hybride Fidelity Étoile du Nord ^{MD} 75/25	2,36	2,14	2,61	2,42	2,78	0,00	2,87	2,63	3,15	3,00	3,35	0,20	0,65	0,40
Hybride Innovation thématique 75/25 ³	2,24	2,01	2,47	2,19	2,66	0,00	2,70	2,47	2,98	2,70	3,19	0,20	0,65	0,40
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES														
Actions revenu stratégique	2,09	1,69	2,27	1,77	2,27	-	2,55	2,12	2,76	2,22	2,78	0,20	0,75	0,50
Dividendes croissance	2,10	1,72	2,34	1,84	2,36	-	2,55	2,13	2,83	2,25	2,84	0,20	0,75	0,50
Indiciel canadien	2,16	1,75	2,37	1,90	2,26	0,00	2,63	2,20	2,84	2,30	2,75	0,30	0,75	-
Frontière Nord ^{MD} Fidelity	2,33	2,12	2,58	2,37	-	-	2,85	2,61	3,12	2,91	-	0,30	-	-
Actions canadiennes - croissance	2,21	1,84	2,43	1,97	2,42	-	2,70	2,30	2,94	2,43	2,98	0,30	0,75	-
Potentiel Canada Fidelity	2,34	2,09	2,57	2,30	-	-	2,85	2,57	3,11	2,81	-	0,30	-	-
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	2,55	2,32	2,78	2,44	-	-	3,06	2,79	3,35	2,95	-	0,30	-	-
Actions nord-américaines	2,21	1,86	2,44	2,07	-	-	2,72	2,33	3,02	2,56	-	0,30	-	-

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES														
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	2,14	1,78	2,41	1,96	2,41	0,10	2,72	2,27	3,00	2,55	3,06	0,30	0,75	-
Dividende mondial (Dynamique)	2,44	2,21	2,74	2,35	-	0,04	2,98	2,72	3,30	2,87	-	0,30	-	-
Actions mondiales	2,32	1,94	2,59	2,13	-	-	2,79	2,33	3,11	2,62	-	0,30	-	-
Opportunités mondiales (Loomis Sayles) ³	2,23	2,05	2,55	2,36	-	-	2,71	2,53	3,06	2,86	-	0,30	-	-
Actions mondiales Conviction	2,32	1,92	2,60	2,10	-	-	2,81	2,38	3,08	2,53	-	0,30	-	-
Fidelity Actions mondiales - Concentré	2,41	2,21	2,68	2,39	-	0,15	3,12	2,89	3,40	3,09	-	0,30	-	-
Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	2,49	2,29	2,77	2,51	-	-	3,04	2,81	3,34	3,04	-	0,30	-	-
Indiciel international (BlackRock)	2,21	2,02	2,45	2,02	2,38	0,02	2,72	2,53	2,97	2,50	2,93	0,30	0,75	-
Actions internationales	2,32	1,96	2,56	2,17	-	-	2,78	2,36	3,09	2,68	-	0,30	-	-
Actions Europe Fidelity	2,40	2,20	2,67	2,48	-	-	2,91	2,68	3,23	3,03	-	0,30	-	-
Indiciel américain (BlackRock)	2,21	2,04	2,45	2,10	2,38	0,01	2,70	2,48	2,96	2,57	2,89	0,30	0,75	-
Fidelity Vision stratégique	2,43	2,25	2,70	2,34	-	-	2,93	2,74	3,27	2,89	-	0,30	-	-
Innovation thématique	2,12	1,76	2,30	1,94	2,46	-	2,60	2,21	2,81	2,45	2,98	0,30	0,75	-
Américain (Dynamique)	2,29	2,11	2,56	2,20	-	0,04	2,78	2,56	3,06	2,68	-	0,30	-	-
Actions américaines	2,32	1,96	2,56	2,14	2,46	-	2,80	2,39	3,09	2,62	3,03	0,30	0,75	-
Dividendes croissance américains	2,16	1,79	2,45	2,08	2,46	-	2,63	2,20	2,94	2,50	2,96	0,30	0,75	-
FONDS SPECIALISÉS														
Asie pacifique (Dynamique)	2,50	2,30	2,73	2,38	-	0,08	3,07	2,85	3,34	2,98	-	0,30	-	-
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	2,62	2,46	2,87	2,51	-	0,00	3,16	2,98	3,49	3,06	-	0,30	-	-
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	2,88	2,68	3,06	2,70	-	-	3,43	3,21	3,66	3,25	-	0,30	-	-
Infrastructures mondiales (Dynamique)	2,43	2,25	2,60	2,24	-	0,08	3,04	2,83	3,21	2,81	-	0,30	-	-
Revenu immobilier	2,35	1,89	2,58	2,09	-	-	2,83	2,31	3,14	2,62	-	0,30	-	-
Indiciel américain DAQ	2,42	2,21	2,51	2,06	-	0,05	2,95	2,73	3,07	2,52	-	0,30	-	-
FONDS INDEXIA														
Indexia prudent	1,52	1,43	1,83	1,70	-	0,02	1,96	1,85	2,31	2,18	-	0,10	-	-
Indexia modéré	1,52	1,43	1,83	1,70	-	0,02	1,95	1,85	2,22	2,13	-	0,10	-	-
Indexia équilibré	1,52	1,43	1,83	1,70	-	0,02	1,95	1,85	2,26	2,12	-	0,10	-	-
Indexia croissance	1,52	1,43	1,83	1,70	-	0,02	1,95	1,84	2,24	2,14	-	0,20	-	-
Indexia audacieux	1,52	1,43	1,83	1,70	-	0,02	1,95	1,84	2,26	2,07	-	0,20	-	-
FONDS SÉRIE À VIE – ÉTAPE REVENU														
Revenu maximal garanti ÀVIE ⁴	-	-	-	-	1,55	-	-	-	-	-	2,83	-	-	-
Croissance et revenu garanti ÀVIE ⁴	-	-	-	-	1,78	0,00	-	-	-	-	3,06	-	-	-

¹ Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

² Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

³ Dans la série Ecoflex 100/100 et/ou la série ÀVIE, le fonds n'est pas offert pour de nouveaux dépôts ainsi que pour des transferts interfonds. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois, leur montant ne peut pas être augmenté.

⁴ Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %.

⁵ Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2020) et peut varier en tout temps.

Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque Fonds

Voici les objectifs d'investissement et les facteurs de risque associés à chaque Fonds de iA Groupe financier. La description de chaque facteur de risque se retrouve à la section 7.9 de la *Notice explicative* Programme Épargne et Retraite IAG.

FONDS FOCUS

FOCUS PRUDENT

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe canadiens. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et de 30 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce Fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés.

FOCUS MODÉRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement élevé à long terme en privilégiant légèrement les titres canadiens à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et de 45 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce Fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés.

FOCUS ÉQUILIBRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme en privilégiant un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et de 60 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce Fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés.

FOCUS CROISSANCE

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme, en privilégiant modérément les actions canadiennes et étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et de 75 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce Fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés.

FOCUS AUDACIEUX

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de maximiser le rendement à long terme, en privilégiant les actions canadiennes et les actions étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et de 90 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce Fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés.

FONDS SÉLECTION

SÉLECTION PRUDENT

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu régulier et à préserver le capital au moyen d'investissements effectués de façon prudente et ce, essentiellement dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

SÉLECTION MODÉRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à générer un revenu régulier et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

SÉLECTION ÉQUILIBRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise l'équilibre entre un revenu régulier et une croissance du capital à moyen et à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

SÉLECTION CROISSANCE

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à moyen et à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu régulier à l'aide de fonds de revenu.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

SÉLECTION AUDACIEUX

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à court et à moyen terme en investissant de façon agressive et ce, généralement dans des fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 15 % en fonds de revenu et de 85 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

FONDS DISCIPLINE

DISCIPLINE PRUDENT (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu et à préserver le capital à long terme en privilégiant les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

DISCIPLINE MODÉRÉ (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

DISCIPLINE ÉQUILBRÉ (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement l'équilibre entre un revenu et une croissance du capital à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

DISCIPLINE CROISSANCE (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu à l'aide de fonds de revenu.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

FONDS DE REVENU

MARCHÉ MONÉTAIRE

Risques : I D

Objectifs d'investissement

Atteindre une excellente conservation du capital et le maintien d'un haut niveau de liquidités au moyen de placements effectués dans des titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

Stratégie d'investissement

Fonds composé de titres de qualité dont les échéances sont inférieures à un an, garantis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et leurs organismes.

OBLIGATIONS COURT TERME

Risques : I C D

Objectifs d'investissement

Offrir un rendement raisonnablement élevé en réinvestissant le revenu d'intérêts dans le Fonds tout en protégeant le capital. Investir principalement dans les obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance d'excellente qualité, émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et dont les échéances sont à court et à moyen terme, et offrant de bons revenus de placement et la sécurité du capital.

OBLIGATIONS

Risques : I C D

Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations, de coupons et d'autres titres de créance d'excellente qualité émis par le secteur privé et les gouvernements fédéral et provinciaux. La sélection des titres repose en bonne partie sur des prévisions qui anticipent l'évolution des taux d'intérêt en vigueur.

OBLIGATIONS DISCIPLINE (iAGP)

Risques : I C D

Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance de première qualité émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et qui offrent un bon potentiel de revenu et de sécurité du capital.

OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

Risques : I C \$ E D L

Objectifs d'investissement

Vise à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital au moyen d'un portefeuille diversifié, composé principalement de titres obligataires de sociétés de qualité.

Stratégie d'investissement

Ce Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et peut être investi dans des titres étrangers. Le gestionnaire a recours à l'analyse fondamentale pour choisir les placements et examine la valeur de ces derniers sur une base continue, en accordant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon les régions géographiques, les secteurs d'activité, la taille de l'émetteur et la cote de crédit.

OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)

Risques : I C D L

Objectifs d'investissement

Procurer un revenu courant tout en préservant le capital et en réduisant les incidences des fluctuations des taux d'intérêt au moyen de placements dans des obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que dans d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus qui investit principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines, y compris des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité, des obligations à rendement élevé, des titres adossés à des actifs et des prêts de premier rang et d'autres des titres générant du revenu, de sorte que la cote de crédit moyenne pondérée globale du portefeuille du fonds est «BBB-» ou supérieure.

REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO)

Risques : I C \$ E M L D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise à maximiser le revenu au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux. Il vise un accroissement modéré du capital à long terme.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux dont les échéances sont variées. Jusqu'à 50 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres à rendement élevé (obligations à haut risque) qui ont été cotés ou, lorsqu'ils ne l'ont pas été, dans des titres de qualité comparable. Jusqu'à 20 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres et des instruments de placement qui sont liés économiquement aux marchés émergents. L'exposition du Fonds aux devises (aux titres libellés dans des devises autres que le dollar canadien) se limite à 10 % de son actif total. Le Fonds peut également être investi dans des produits dérivés ciblés comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps.

REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)

Risques : I C \$ E D L

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif de procurer un flux de revenu mensuel régulier en investissant principalement dans des prêts à taux variable.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable qui se compose principalement de prêts à taux variable de premier rang, d'autres titres à taux variable et des titres de créance de sociétés nord-américaines et mondiales de première qualité et de qualité inférieure.

STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS¹

Risques : I C \$ D L

Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines. Le gestionnaire procède à une analyse fondamentale pour sélectionner les investissements et revoit la valeur des investissements sur une base permanente, en portant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon la région géographique, le secteur d'activité, l'importance de l'émetteur et la cote de crédit.

FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ – DEVISES NEUTRES

Risques : A I C \$ E D L

Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé, qui investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines. Le Fonds a aussi recours à des dérivés pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

FONDS DIVERSIFIÉS²

DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un rendement régulier à long terme et accroître le capital. Favoriser la réduction des risques grâce à la sélection de titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose sur une gestion active et prudente des investissements au moyen d'une diversification avisée des classes d'actif (actions et titres à revenu fixe). Le gestionnaire du Fonds a pour objectif de maintenir l'équilibre entre la sécurité et la croissance du capital et il privilégie généralement les titres à revenu fixe.

¹ Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série AVIE.

² Les Fonds diversifiés comportent tous les risques en raison des nombreux types de placements qui les composent. Toutefois, la diversification de l'actif limite grandement l'impact des risques, car l'actif ne réagit pas de la même façon aux mouvements des marchés financiers. Ainsi, certains titres seront négativement influencés tandis que d'autres le seront positivement par certains mouvements des marchés financiers.

DIVERSIFIÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe, actions canadiennes et étrangères. La portion de titres de participation est investie principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Fonds dont l'actif est réparti dans les actions canadiennes et étrangères et les titres à revenu fixe afin de satisfaire aux objectifs de rendement à long terme du Fonds. La gestion active est conçue dans le but de combiner de façon idéale la croissance et la sécurité en se basant sur les tendances observées de l'économie et des marchés financiers.

DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe canadiens, actions canadiennes et étrangères. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation et dans les titres à revenu fixe.

Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose principalement sur la distribution de l'actif entre les actions canadiennes et étrangères ainsi que les titres à revenu fixe. Le gestionnaire privilégie habituellement les actions par rapport aux titres à revenu fixe, mais il fait preuve d'une souplesse au-dessus de la moyenne en matière de répartition de l'actif, ce qui lui permet de positionner le Fonds de façon avantageuse par rapport aux tendances de l'économie et des marchés financiers.

MODÉRÉ ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes avec la possibilité d'une plus-value du capital au moyen d'investissement dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR prudent, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques.

ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes et une plus-value du capital au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Le portefeuille est équilibré entre les titres à revenu fixe et les titres de participation.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques.

CROISSANCE ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital et un certain revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres de participation sont privilégiés.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques.

DIVERSIFIÉ REVENU

Risques : A I \$

Objectifs d'investissement

Générer un rendement régulier à long terme en investissant dans des unités de fiducies, des actions ordinaires et des titres à revenu fixe émis par des sociétés et les gouvernements du Canada. La partie d'actions ordinaires est principalement investie dans des titres de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Fonds investi principalement dans un portefeuille diversifié composé d'unités de fiducie de revenu touchant des secteurs tels le pétrole et le gaz et d'autres fiducies de redevance fondées sur les produits de base, les fiducies de placement immobilières, des fiducies de gazoducs et de services d'électricité, les actions courantes et les instruments à revenu fixe.

STRATÉGIE REVENU

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un accroissement de capital constants au moyen de placements effectués principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, qui est principalement investi dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois, dans le but d'investir dans une combinaison stable d'actions produisant un revenu et de titres à revenu fixe qui présentent de solides données fondamentales. Le gestionnaire cherche par ailleurs à minimiser la volatilité quelle que soit la conjoncture de marché.

DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES)¹

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Visé à fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des titres de participation de sociétés ainsi que dans des titres de marché monétaire de partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de répartition mondiale, qui investit principalement dans des titres boursiers et à revenu fixe mondiaux aux termes d'une approche fondamentale ascendante en matière d'investissement.

FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme et un revenu modeste. Ce Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe et des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres à revenu fixe et de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde.

ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées.

ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation.

Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées.

¹ Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iAGP)

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres de participation sont privilégiés.

Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées.

FONDS HYBRIDES CANADIENS

HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES DISCIPLINE (iAGP) 75/25

Risques : A I C M A S L D

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions canadiennes correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE 75/25

Risques : A I C D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE 75/25

Risques : A I C D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE INDICIEL CANADIEN 75/25

Risques : A I C D R

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE FRONTIÈRE NORD^{MD} FIDELITY 75/25

Risques : A I E \$ C D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE 75/25

Risques : A I C D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25¹

Risques : A \$ AS I C E D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV) 75/25²

Risques : A \$ AS I C E D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES 75/25

Risques : A I E \$ C D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

FONDS HYBRIDES MONDIAUX

HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DISCIPLINE (iAGP) 75/25

Risques : A I C \$ E M AS L D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions mondiales correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE) 75/25

Risques : A \$ I C E D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

¹ Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

HYBRIDE ACTIONS MONDIALES 75/25

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES) 75/25¹

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE ACTIONS MONDIALES CONVICTION 75/25

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORD^{MD} 75/25

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE 75/25¹

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

HYBRIDE ACTIONS AMÉRICAINES DISCIPLINE (IAGP) 75/25

Risques : A I C \$ E M A S L D

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions américaines correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

¹ Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE

Risques : A D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à produire un revenu de dividendes et d'intérêts régulier assujéti au traitement fiscal préférentiel des dividendes et à enregistrer une croissance modeste à long terme. Investir principalement dans des sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, qui est composé principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de sociétés canadiennes et étrangères de premier ordre versant des dividendes, de titres de fiducies de revenu ou de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et américains. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois en vue d'investir dans des actions offrant une plus-value et affichant de solides données fondamentales. L'actif du fonds sous-jacent peut être investi jusqu'à 49 % dans des titres étrangers.

DIVIDENDES CROISSANCE

Risques : A D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à produire des dividendes réguliers qui seront réinvestis dans le Fonds tout en visant une croissance à long terme du capital. Le Fonds se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes de premier ordre. Investir essentiellement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Unités de la catégorie IA Clarington dividendes croissance, qui se compose principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de grandes sociétés canadiennes de premier ordre offrant une plus-value substantielle du capital et des versements de dividendes intéressants.

INDICIEL CANADIEN

Risques : A D R

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice S&P/TSX 60, qui représente les 60 plus importantes sociétés au Canada.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités d'un fonds sous-jacent qui inclut principalement des unités de fiducies de l'indice S&P/TSX 60.

FRONTIÈRE NORD^{MD} FIDELITY

Risques : A \$ E D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dans le but d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes œuvrant dans tous les secteurs du marché et sans égard à leur capitalisation.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Frontière NordMD, qui sont investies dans des sociétés dont la santé financière est bonne et qui sont sous-évaluées par le marché. Le gestionnaire recherche des sociétés qui affichent une augmentation régulière de leurs revenus, de leur marge brute d'autofinancement et de bonnes occasions d'investissement.

ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE

Risques : A D

Objectifs d'investissement

Accroître la plus-value du capital au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation qui font preuve d'un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne.

Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie consiste à investir dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance intéressantes. Le processus de sélection favorise donc les sociétés qui possèdent des caractéristiques tels un bon accroissement des bénéfices, une croissance des ventes supérieure et un bénéfice par action élevé. De plus, la gestion du risque constitue un élément important du processus d'investissement.

POTENTIEL CANADA FIDELITY

Risques : A \$ AS E D

Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à accroître la plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés canadiennes pouvant bénéficier d'un bon essor pendant un cycle de marché. Une partie variable du Fonds peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer profit de la diversification géographique sans affecter la limite de contenu étranger prévue pour les REER. Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite capitalisation.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada. Le gestionnaire sélectionne les titres selon la méthode de placement ascendante propre à Fidelity. Il cherche des sociétés aux bases solides dont la valeur ne cesse d'augmenter. Il s'agit de sociétés généralement vigoureuses, axées sur les bénéfices, qui viennent d'entamer un cycle de croissance ou qui semblent offrir un excellent potentiel sur le plan des bénéfices.

ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV)

Risques : A \$ E AS D

Objectifs d'investissement

Vise une croissance du capital à long terme par des investissements en titres de participation en investissant principalement dans de petites et moyennes sociétés canadiennes.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de petites et moyennes sociétés canadiennes. Le Fonds peut également investir une partie de son actif, généralement moins de 30 % de la valeur comptable du Fonds, dans des titres étrangers.

ACTIONS NORD-AMÉRICAINES

Risques : A \$ E D

Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant dans un portefeuille de placements diversifiés composé principalement d'actions canadiennes. De plus, le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du Fonds vise à investir dans un portefeuille diversifié, géré activement, composé d'actions canadiennes et américaines. Sa sélection des titres favorisera principalement les entreprises bien positionnées dans leur secteur d'activité, qui ont de fortes perspectives de croissance, une gestion de qualité et un bilan sain.

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES

INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK)

Risques : A \$ E R

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et long terme d'un portefeuille largement diversifié de titres internationaux qui reproduisent le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation situées partout dans le monde, y compris dans les pays émergents.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada Index, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E D

Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent afin de générer une plus-value du capital à long terme au moyen de placements effectués dans un portefeuille largement diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Valeur mondiale de dividendes Dynamique, qui sont principalement investies dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui mettent ou mettront de l'avant des politiques en matière de dividende qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, annoncent un potentiel de croissance à long terme.

ACTIONS MONDIALES

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant majoritairement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondiale qui investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés de partout dans le monde. Le Fonds est composé d'une sélection de titres de sociétés qui proviennent de divers marchés financiers mondiaux et qui offrent un potentiel de croissance intéressant ainsi qu'une valorisation attrayante.

OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES)

Risques : A AS \$ E I L M D

Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales; investir au sein d'une stratégie sans contraintes d'actions mondiales cherchant à investir dans de multiples secteurs, régions et pays dans le but d'atteindre un potentiel de rendement total élevé.

ACTIONS MONDIALES CONVICTION

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un portefeuille d'actions qui vise à générer des rendements totaux élevés grâce à des investissements faits principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, dans une proportion d'un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans la région Europe-Asie.

Stratégie d'investissement

Le gestionnaire de portefeuille cherche à bâtir un portefeuille diversifié d'approximativement 45 titres répartis équitablement entre trois régions du globe (Canada, États-Unis et Europe-Asie). Les trois sous-portefeuilles sont gérés par différents gestionnaires qui cherchent à mettre à profit leur conviction à l'égard des investissements dans chacun des sous-portefeuilles. La gestion active du risque assure néanmoins une diversification appropriée.

FIDELITY ACTIONS MONDIALES – CONCENTRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce Fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

FIDELITY ÉTOILE DU NORD^{MD}

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce Fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}. Il est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK)

Risques : I \$ E D R

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme en investissant dans des titres qui reproduisent le rendement de l'indice EAEO de Morgan Stanley Capital International (indice MSCI-EAEO). Cet indice se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation qui œuvrent en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BGI^{CL} indiciel d'actions EAEO à évaluation quotidienne, qui est composé de titres que l'on retrouve dans l'indice de référence MSCI-EAEO. La gestion passive de ce Fonds vise à reproduire, aussi fidèlement que possible, le rendement de l'indice de référence MSCI-EAEO, converti en dollars canadiens, sur un horizon de moyen à long terme.

ACTIONS INTERNATIONALES

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer une plus-value à long terme du capital en investissant dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Stratégie d'investissement

Fonds composé d'une sélection de titres de participation internationaux de qualité qui proviennent de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et qui ont un bon potentiel de croissance et une valorisation attrayante. La gestion active du Fonds repose sur une approche dite de « Croissance à un prix raisonnable ».

ACTIONS EUROPE FIDELITY

Risques : A \$ E D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à procurer un accroissement à long terme du capital en investissant principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni. Les placements sont d'abord effectués dans les pays membres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Europe, qui sont investies principalement dans des sociétés d'Europe continentale et du Royaume-Uni. De façon générale, le gestionnaire constitue un portefeuille en y ajoutant une action à la fois et il suit les secteurs d'activité plus étroitement que les pays.

INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)

Risques : A \$ R

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et à long terme au moyen d'un portefeuille largement diversifié de titres de participation américaines qui reproduisent le rendement de l'indice Standard & Poor's 500. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Unités de Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice Standard & Poor's. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

FIDELITY VISION STRATÉGIQUE

Risques : A \$ E AS M L D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance du monde entier.

Stratégie d'investissement

Investir dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

INNOVATION THÉMATIQUE

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de sociétés américaines.

Stratégie d'investissement

Le gestionnaire cherche à composer un portefeuille de sociétés qui tirent avantage de thèmes d'innovations structurelles dans tous les secteurs de l'économie.

AMÉRICAIN (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E AS M L D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance des États-Unis.

Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

ACTIONS AMÉRICAINES

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Accroître le capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés américaines de qualité. Investir dans des titres de sociétés de toute capitalisation, mais principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Fonds investi principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et dont les états financiers sont solides. Le gestionnaire cherche à produire des rendements supérieurs et sélectionne les titres qui, selon lui, offriront des bénéfices en hausse constante à un prix raisonnable.

DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS

Risques : A \$ E D

Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent qui offre une appréciation élevée du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines à rendement élevé. Investir principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance américains, qui sont investies principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides. Le gestionnaire sélectionne les titres qui, selon lui, offriront des bénéfices en hausse constante.

FONDS SPECIALISÉS

ASIE PACIFIQUE (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E M AS

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent pour obtenir une croissance maximale du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds d'actions Asie-Pacifique Dynamique, un fonds d'actions qui comprend des actions de sociétés sélectionnées, établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Les gestionnaires choisissent des sociétés qui possèdent un avantage compétitif durable et dont la croissance ne se reflète pas tout à fait dans les prix.

MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)

Risques : A \$ E AS M L D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, qui est composé en grande partie d'actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)

Risques : A \$ E D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui sont impliquées dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

Stratégie d'investissement

Unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance. L'approche préconise le déplacement de l'actif du Fonds vers les sous-secteurs des soins de santé qui possèdent de meilleures perspectives de rendement futur. Au sein de chaque sous-secteur, l'accent est mis sur une sélection ascendante qui permet de cibler les sociétés dont les titres pourraient être intégrés au portefeuille. La compréhension de la science et de la technologie relatives aux produits et services d'une société qui pourrait être choisie fait également partie d'une approche fondamentale.

INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E AS L D

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme et qui investit principalement dans des titres de participation en provenance du monde entier.

Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique qui investit dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

REVENU IMMOBILIER

Risques : A I C M L D

Objectifs d'investissement

Procurer un revenu régulier à long terme en investissant principalement dans des unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes et dans des titres à revenu fixe à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie vise à investir principalement dans des fiducies de revenu, dans des actions privilégiées, surtout dans des fiducies de revenu immobilières et dans des titres à revenu fixe à court terme.

INDICIEL AMÉRICAIN DAQ

Risques : A \$ E D R

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice Nasdaq 100 du marché boursier américain.

Stratégie d'investissement

Fonds qui reproduit le rendement de l'indice Nasdaq 100 du marché boursier américain. La gestion passive de ce Fonds vise à reproduire, le plus fidèlement possible, le rendement de l'indice, converti en dollars canadiens, sur un horizon de placement à moyen et à long terme. L'indice est caractérisé par des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles les sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

FONDS INDEXIA

INDEXIA PRUDENT

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

Stratégie d'investissement

Répartition cible de 70 % pour les fonds de revenu et de 30 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA MODÉRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant un équilibre entre les titres à revenu fixe et les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

Stratégie d'investissement

Répartition cible de 55 % pour les fonds de revenu et de 45 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA ÉQUILIBRÉ

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant légèrement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

Stratégie d'investissement

Répartition cible de 40 % pour les fonds de revenu et de 60 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA CROISSANCE

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

Stratégie d'investissement

Répartition cible est de 25 % pour les fonds de revenu et de 75 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA AUDACIEUX

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant fortement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

Stratégie d'investissement

Répartition cible de 10 % pour les fonds de revenu et de 90 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

FONDS SÉRIE À VIE – ÉTAPE REVENU

REVENU MAXIMAL GARANTI À VIE

Risques : I C M A S L D

Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise la préservation du capital et offre un revenu durable au moyen d'investissements effectués principalement dans des titres à revenu fixe, avec un emphase sur des titres corporatifs et d'autres placements privés à rendement plus élevé.

Stratégie d'investissement

Le Fonds a recours à une stratégie de gestion de l'actif en fonction du passif disciplinée qui vise à faire correspondre les investissements effectués par le gestionnaire du Fonds aux revenus attendus par les investisseurs. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à ce qu'il soit constamment aligné sur ses objectifs de placement et qu'il y demeure fidèle. Le Fonds est principalement investi dans des titres de créances de sociétés canadiennes et américaines et fait appel à la couverture de change. Sont également utilisés, des placements privés ainsi que des titres de créance gouvernementaux.

CROISSANCE ET REVENU GARANTI À VIE

Risques : A \$ I C E R D

Objectifs d'investissement

Le Fonds vise un revenu durable et une certaine croissance à long terme grâce à une répartition prudente et équilibrée des placements effectués au moyen des classes d'actif qui le composent – des titres à revenu fixe canadiens, et des actions canadiennes et étrangères.

Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est réparti entre des titres à revenu fixe canadiens, des actions canadiennes et des actions étrangères. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à demeurer fidèle à ses objectifs. L'exposition du Fonds aux actions est principalement obtenue au moyen de fonds indiciaires d'actions, et son exposition aux titres à revenu fixe est obtenue par des investissements effectués dans les unités d'un fonds composé d'obligations, d'obligations à coupons et d'autres titres de créance de grande qualité provenant du secteur privé et des gouvernements fédéral et provinciaux.

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 237,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 10 873 360
Taux de rotation du portefeuille : 40,89 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,57 %	23,90 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,34 %	24,19 \$
Série 75/100	2,74 %	23,45 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,49 %	23,84 \$
Série Ecoflex 100/100	2,88 %	23,36 \$
Série ÀVIE	2,88 %	23,36 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations ³	54,98 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	6,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	6,44 %
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	4,89 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	4,59 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,99 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,98 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	3,95 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré	3,76 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	2,80 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	1,53 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iAGP)	1,26 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	1,01 %
Autres éléments d'actif	-0,16 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	69,93 %
Fonds d'actions mondiales	14,77 %
Fonds d'actions canadiennes	10,39 %
Fonds d'actions américaines	5,07 %
Court terme et autres	-0,16 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 13

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 365 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,16 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,57 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,34 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,74 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,49 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,88 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 284,6 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 12 342 499
Taux de rotation du portefeuille : 34,21 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,62 %	25,88 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,36 %	26,23 \$
Série 75/100	2,81 %	25,32 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,60 %	25,70 \$
Série Ecoflex 100/100	2,99 %	25,17 \$
Série ÀVIE	2,99 %	25,17 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	41,40 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	9,15 %
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	8,19 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,61 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré	6,03 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	5,92 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	5,47 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,98 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,97 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	3,56 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	2,03 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	2,02 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iAGP)	1,76 %
Autres éléments d'actif	-0,09 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 13

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	54,82 %
Fonds d'actions mondiales	22,86 %
Fonds d'actions canadiennes	15,07 %
Fonds d'actions américaines	7,34 %
Court terme et autres	-0,09 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 420 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,57 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,36 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,60 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,99 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,99 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 412,5 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 17 231 904
Taux de rotation du portefeuille : 33,69 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	27,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,42 %	28,11 \$
Série 75/100	2,85 %	27,13 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,65 %	27,56 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	26,93 \$
Série ÀVIE	3,07 %	26,93 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	27,93 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	12,86 %
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	9,72 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	8,90 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré	8,04 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	7,89 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	5,08 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	3,98 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,98 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,97 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	3,05 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iAGP)	2,51 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	2,27 %
Autres éléments d'actif	-0,18 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	39,86 %
Fonds d'actions mondiales	29,72 %
Fonds d'actions canadiennes	20,75 %
Fonds d'actions américaines	9,86 %
Court terme et autres	-0,19 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 13

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 471 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,94 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,42 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,85 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,65 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,07 %	0,25 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 145,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 5 759 398
Taux de rotation du portefeuille : 35,45 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	29,63 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,50 %	29,94 \$
Série 75/100	2,89 %	28,92 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,66 %	29,34 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	28,65 \$
Série ÀVIE	3,17 %	28,65 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on tend à privilégier modérément les actions canadiennes et étrangères.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	17,39 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	15,77 %
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	12,24 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	10,90 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré	10,02 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	9,83 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	6,84 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	4,05 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iAGP)	3,00 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	2,51 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	2,48 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	2,48 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	2,47 %
Autres éléments d'actif	0,02 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	37,21 %
Fonds d'actions canadiennes	25,60 %
Fonds de revenu fixe	24,82 %
Fonds d'actions américaines	12,35 %
Court terme et autres	0,02 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 13

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 521 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,29 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,50 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,17 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 47,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 803 179
Taux de rotation du portefeuille : 34,68 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	31,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,54 %	31,87 \$
Série 75/100	3,02 %	30,63 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,78 %	31,05 \$
Série Ecoflex 100/100	3,21 %	30,44 \$
Série AVIE	3,21 %	30,44 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacent pour lesquels on favorise les actions canadiennes et étrangères.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	19,64 %
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	14,29 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	13,44 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré	12,03 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	11,27 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	6,96 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	6,16 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	5,06 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	4,56 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iAGP)	3,75 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	0,99 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	0,99 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	0,99 %
Autres éléments d'actif	-0,13 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	44,32 %
Fonds d'actions canadiennes	30,91 %
Fonds d'actions américaines	14,97 %
Fonds de revenu fixe	9,93 %
Court terme et autres	-0,13 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 13

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 572 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,63 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,54 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,78 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,21 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,21 %	0,50 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 107,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 8 742 326
Taux de rotation du portefeuille : 116,37 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,55 %	12,41 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,40 %	12,52 \$
Série 75/100	2,71 %	12,22 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,39 %	12,46 \$
Série Ecoflex 100/100	2,79 %	12,19 \$
Série ÀVIE	2,79 %	12,19 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon prudente dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations ³	52,02 %
IA Clarington Loomis Mondial Multisecteur Fond Obligation Série I	18,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	10,42 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,20 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	5,28 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	3,37 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	3,34 %
Fiducie de placement Fidelity Vision Stratégique	1,50 %
Autres éléments d'actif	-0,17 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 14

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	70,06 %
Fonds d'actions canadiennes	13,76 %
Fonds d'actions américaines	6,78 %
Fonds d'actions mondiales	6,20 %
Court terme et autres	3,20 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	□	□	□	□

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 241 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,10 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,40 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,71 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,39 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,79 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,79 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 187,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 14 950 431
Taux de rotation du portefeuille : 128,99 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	12,63 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,46 %	12,74 \$
Série 75/100	2,78 %	12,42 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,53 %	12,63 \$
Série Ecoflex 100/100	2,89 %	12,38 \$
Série ÀVIE	2,89 %	12,38 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	41,66 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	14,08 %
IA Clarington Loomis Mondial Multisecteur Fond Obligation Série I	12,91 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	11,26 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	9,37 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	4,33 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	3,32 %
Fiducie de placement Fidelity Vision Stratégique	2,91 %
Autres éléments d'actif	0,16 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 16

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	54,57 %
Fonds d'actions canadiennes	15,59 %
Fonds d'actions mondiales	14,08 %
Fonds d'actions américaines	12,27 %
Court terme et autres	3,49 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 263 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,36 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,46 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,78 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,53 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,89 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,89 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 244,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 18 913 527
Taux de rotation du portefeuille : 141,91 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,68 %	13,07 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,52 %	13,19 \$
Série 75/100	2,88 %	12,84 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,63 %	13,05 \$
Série Ecoflex 100/100	3,00 %	12,79 \$
Série ÀVIE	3,00 %	12,79 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient un équilibre entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	29,28 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	20,28 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	15,51 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	12,42 %
IA Clarington Loomis Mondial Multisecteur Fond Obligation Série I	10,35 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	5,53 %
Fiducie de placement Fidelity Vision Stratégique	3,35 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	3,30 %
Autres éléments d'actif	-0,02 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 16

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	39,63 %
Fonds d'actions canadiennes	21,05 %
Fonds d'actions mondiales	20,28 %
Fonds d'actions américaines	15,77 %
Court terme et autres	3,27 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 307 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,86 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,68 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,52 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,63 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,00 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,00 %	0,25 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 101,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 7 574 755
Taux de rotation du portefeuille : 145,22 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	13,56 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,63 %	13,67 \$
Série 75/100	2,96 %	13,31 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,75 %	13,50 \$
Série Ecoflex 100/100	3,12 %	13,24 \$
Série ÀVIE	3,12 %	13,24 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	27,65 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	21,40 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	18,33 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	14,09 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	6,44 %
IA Clarington Loomis Mondial Multisecteur Fond Obligation Série I	5,88 %
Fiducie de placement Fidelity Vision Stratégique	4,16 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	1,91 %
Autres éléments d'actif	0,14 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 16

Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	27,84 %
Fonds d'actions mondiales	27,65 %
Fonds d'actions américaines	22,49 %
Fonds de revenu fixe	19,97 %
Court terme et autres	2,05 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 356 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,40 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,63 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,96 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,75 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,12 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,12 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 26,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 900 590
Taux de rotation du portefeuille : 169,00 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	13,88 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,67 %	14,05 \$
Série 75/100	3,11 %	13,57 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,84 %	13,79 \$
Série Ecoflex 100/100	3,16 %	13,55 \$
Série AVIE	3,16 %	13,55 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon agressive dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	40,18 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	35,51 %
Fiducie de placement Fidelity Vision Stratégique	9,47 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	7,19 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	5,18 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	1,66 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	0,49 %
IA Clarington Loomis Mondial Multisecteur Fond Obligation Série I	0,48 %
Autres éléments d'actif	-0,16 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 14

Composition du Fonds

Fonds d'actions américaines	44,98 %
Fonds d'actions mondiales	40,18 %
Fonds d'actions canadiennes	12,37 %
Court terme et autres	1,50 %
Fonds de revenu fixe	0,97 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 388 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,74 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,67 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,84 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,16 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,16 %	0,50 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 97,5 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 9 540 973
Taux de rotation du portefeuille : 12,80 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,77 %	10,22 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Obligations discipline (iAGP) ³	68,21 %
Actions canadiennes discipline (iAGP)	11,35 %
Actions internationales discipline (iAGP)	10,63 %
Actions américaines discipline (iAGP)	10,09 %
Autres éléments d'actif	-0,28 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	68,21 %
Fonds d'actions canadiennes	11,35 %
Fonds d'actions mondiales	10,63 %
Fonds d'actions américaines	10,09 %
Court terme et autres	-0,28 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Obligations discipline (iAGP), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,77 %	0,60 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 216,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 20 947 488
Taux de rotation du portefeuille : 8,18 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,88 %	10,33 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Obligations discipline (iAGP) ³	53,17 %
Actions américaines discipline (iAGP)	16,14 %
Actions canadiennes discipline (iAGP)	15,80 %
Actions internationales discipline (iAGP)	15,19 %
Autres éléments d'actif	-0,30 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	53,17 %
Fonds d'actions américaines	16,14 %
Fonds d'actions canadiennes	15,80 %
Fonds d'actions mondiales	15,19 %
Court terme et autres	-0,30 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Obligations discipline (iAGP), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,80 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 392,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 37 519 822
Taux de rotation du portefeuille : 9,85 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,88 %	10,45 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Obligations discipline (iAGP)	38,09 %
Actions américaines discipline (iAGP)	22,18 %
Actions canadiennes discipline (iAGP)	20,24 %
Actions internationales discipline (iAGP)	19,74 %
Autres éléments d'actif	-0,25 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	38,09 %
Fonds d'actions américaines	22,18 %
Fonds d'actions canadiennes	20,24 %
Fonds d'actions mondiales	19,74 %
Court terme et autres	-0,25 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,80 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 210,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 19 956 918
Taux de rotation du portefeuille : 12,22 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,88 %	10,56 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Actions américaines discipline (iAGP)	28,23 %
Actions canadiennes discipline (iAGP)	24,68 %
Actions internationales discipline (iAGP)	24,29 %
Obligations discipline (iAGP)	23,05 %
Autres éléments d'actif	-0,25 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

Composition du Fonds

Fonds d'actions américaines	28,23 %
Fonds d'actions canadiennes	24,68 %
Fonds d'actions mondiales	24,29 %
Fonds de revenu fixe	23,05 %
Court terme et autres	-0,25 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,88 %	1,05 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 567,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 29 273 920
Taux de rotation du portefeuille : -
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RF ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,39 %	17,71 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,34 %	17,72 \$
Série 75/100	1,59 %	17,67 \$
Série 75/100 Prestige ¹	1,54 %	17,67 \$
Série Ecoflex 100/100	1,67 %	17,65 \$
Série ÀVIE	1,67 %	17,65 \$
Série Ecoflex ³ 75/100 ³	1,67 %	17,65 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé de titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, 0,109 %, 2021-03-18	47,49 %
Gouvernement du Canada, 0,131 %, 2021-04-29	15,55 %
Gouvernement du Canada, 0,169 %, 2021-02-18	14,93 %
Gouvernement du Canada, 0,125 %, 2021-04-15	12,46 %
Gouvernement du Canada, 0,145 %, 2021-05-06	3,85 %
Gouvernement du Canada, 0,153 %, 2021-05-13	1,48 %
Gouvernement du Canada, 0,142 %, 2021-06-10	0,89 %
Gouvernement du Canada, 0,170 %, 2021-03-04	0,72 %
Gouvernement du Canada, 0,173 %, 2021-02-11	0,69 %
Gouvernement du Canada, 0,174 %, 2021-01-21	0,65 %
Total	98,71 %

Composition du Fonds

Bons du Trésor	100,07 %
Encaisse et équivalents	-0,07 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 14

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche des revenus d'intérêt et une excellente conservation du capital
- a une très faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de court terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ La Série Ecoflex³ 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 031 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,30 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,39 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,34 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	1,59 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	1,54 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	1,67 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	1,67 %	0,10 %
Série Ecoflex ^{extra} 75/100	75 %	100 %	1,67 %	0,60 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,025 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 223,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 10 407 886
Taux de rotation du portefeuille : 212,37 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,16 %	21,32 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,97 %	21,52 \$
Série 75/100	2,40 %	20,98 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,16 %	21,24 \$
Série Ecoflex 100/100	2,38 %	20,99 \$
Série AVIE	2,38 %	20,99 \$
Série Ecoflex ³ 75/100 ³	2,38 %	20,99 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les 10 principaux titres du Fonds

Province de l'Ontario, 3,500 %, 2024-06-02	4,60 %
Province de l'Ontario, 2,600 %, 2025-06-02	4,24 %
Province de l'Ontario, 2,850 %, 2023-06-02	3,18 %
Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025-09-08	2,85 %
Province de l'Ontario, 2,400 %, 2026-06-02	2,80 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,900 %, 2026-09-15	2,77 %
Province de l'Ontario, 2,600 %, 2023-09-08	2,59 %
Bell Canada, 2,750 %, 2025-01-29	2,05 %
Province du Manitoba, 2,450 %, 2025-06-02	1,94 %
Banque de Montréal, 2,280 %, 2024-07-29	1,57 %
Total	28,59 %

Composition du Fonds

Sociétés	55,32 %
Provinces	24,88 %
Court terme et autres	7,94 %
Municipalités et octroyés	5,05 %
Canada	3,47 %
Obligations étrangères	3,34 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 179

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement relativement élevé tout en désirant protéger son capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ La Série Ecoflex³ 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

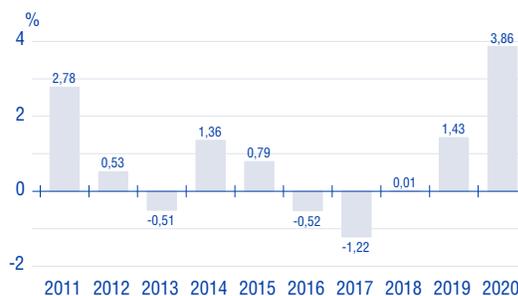
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 088 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,85 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la séries us mentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,97 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,40 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,16 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,38 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série Ecoflex ^{extra} 75/100	75 %	100 %	2,38 %	0,60 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 2 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 3 471,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 28 926 515
Taux de rotation du portefeuille : 219,90 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,18 %	38,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,01 %	38,35 \$
Série 75/100	2,39 %	37,42 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,16 %	37,87 \$
Série Ecoflex 100/100	2,38 %	37,42 \$
Série AVIE	2,38 %	37,42 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	36,51 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 2030-12-01	4,13 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051-12-01	2,96 %
Vanguard Short-Term Corporate Bond ETF	2,69 %
Province de l'Ontario, 1,350 %, 2030-12-02	2,19 %
Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025-09-08	1,98 %
Province de l'Alberta, 2,900 %, 2028-12-01	1,51 %
Province de la Colombie-Britannique, 5,700 %, 2029-06-18	1,48 %
Province de l'Ontario, 3,500 %, 2043-06-02	1,34 %
Province de l'Ontario, 1,050 %, 2027-09-08	1,33 %
Total	56,12 %

Nombre total de titres : 244

Composition du Fonds

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements quant aux intérêts et à l'accroissement du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 307 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,71 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,18 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,01 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,39 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,16 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,38 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 625,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 62 306 713
Taux de rotation du portefeuille : 167,44 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,38 %	9,99 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est composé principalement de titres obligataires de première qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,900 %, 2024-06-15	6,05 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 2030-12-01	5,13 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051-12-01	3,21 %
Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025-09-08	3,05 %
Province de l'Ontario, 1,350 %, 2030-12-02	2,38 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,400 %, 2022-12-15	2,34 %
Province de l'Alberta, 2,900 %, 2028-12-01	2,18 %
Vanguard Short-Term Corporate Bond ETF	1,86 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,950 %, 2025-12-15	1,72 %
CPPIB Capital inc., 3,000 %, 2028-06-15	1,53 %
Total	29,45 %

Nombre total de titres : 443

Composition du Fonds

Provinces	35,30 %
Sociétés	29,68 %
Canada	20,49 %
Court terme et autres	8,61 %
Municipalités et octroyés	4,22 %
Obligations étrangères	1,70 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements quant aux intérêts et à l'accroissement du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	□	□	□	□

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?												
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.												
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.												
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>1^{re} année</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>2^e et 3^e années</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>4^e et 5^e années</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>6^e année</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>7^e année</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après la 7^e année</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	1 ^{re} année	5,5 %	2 ^e et 3 ^e années	5,0 %	4 ^e et 5 ^e années	4,0 %	6 ^e année	3,0 %	7 ^e année	2,0 %	Après la 7 ^e année	0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
1 ^{re} année	5,5 %													
2 ^e et 3 ^e années	5,0 %													
4 ^e et 5 ^e années	4,0 %													
6 ^e année	3,0 %													
7 ^e année	2,0 %													
Après la 7 ^e année	0,0 %													

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,38 %	0,60 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
 C. P. 1907, succursale Terminus
 Québec (Québec) G1K 7M3
 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 16 mai 2016
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 1 837,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 144 817 376
Taux de rotation du portefeuille : 115,12 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,15 %	11,53 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,96 %	11,63 \$
Série 75/100	2,34 %	11,42 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,15 %	11,54 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères. L'indice des obligations de sociétés FTSE TMX Canada est utilisé comme guide pour structurer le Fonds et orienter la sélection des placements.

Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux fixe - flottant, 2,950 %, 2029-06-19	1,58 %
iShares Canadian Corporate Bond Index ETF	1,44 %
Banque Royale du Canada, 1,936 %, 2025-05-01	1,40 %
CARDS II Trust, 2,427 %, 2024-11-15	1,07 %
Banque Nationale du Canada, taux fixe - flottant, 3,183 %, 2028-02-01	1,07 %
Banque Toronto-Dominion, 1,128 %, 2025-12-09	1,07 %
Banque de Montréal, taux fixe - flottant, 2,077 %, 2030-06-17	1,01 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 1,400 %, 2027-11-01	0,98 %
Banque de Montréal, 3,190 %, 2028-03-01	0,93 %
Banque Nationale du Canada, taux fixe - flottant, 1,573 %, 2026-08-18	0,92 %
Total	11,47 %

Nombre total de titres : 262

Composition du Fonds

Sociétés	88,42 %
Obligations étrangères	6,96 %
Court terme et autres	3,43 %
Canada	1,19 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital
- investit en ayant une tolérance au risque sous la moyenne
- envisage d'investir à moyen ou à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 124 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,55 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,15 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,96 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,34 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,15 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Wellington Square
Valeur totale du Fonds : 40,6 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 513 035
Taux de rotation du portefeuille : 14,38 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,22 %	11,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,09 %	11,85 \$
Série 75/100	2,48 %	11,53 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,26 %	11,67 \$
Série Ecoflex 100/100	2,48 %	11,53 \$
Série AVIE	2,48 %	11,53 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus, lequel se compose principalement d'obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Harvest Health & Recreation, 0,000 %, 2022-12-19	1,80 %
Metropolitan Life Global Funding I, 3,394 %, 2030-04-09	1,70 %
National Australia Bank Limited, taux fixe - flottant, 3,515 %, 2030-06-12	1,60 %
Air Canada, 4,750 %, 2023-10-06	1,60 %
Fore 8 Developments Inc. 0,000 %, 2020-12-15	1,50 %
Banque Royale du Canada, 4,500 %, 2080-11-24	1,40 %
Brookfield Property Finance, 3,926 %, 2025-08-24	1,30 %
Mcap Commercial Lp, 3,384 %, 2027-11-26	1,30 %
Aviva Plc, 4,000 %, 2030-10-02	1,30 %
Athene Global Funding, 2,100 %, 2025-09-24	1,20 %
Total	14,70 %

Composition du fonds sous-jacent

Obligations de sociétés de qualité supérieure canadiennes	35,00 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure américaines	14,80 %
Titres adossés à des créances mobilières	12,20 %
Obligations de sociétés à rendement élevé canadiennes	11,80 %
Prêts de premier rang	10,70 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure étrangères	7,40 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	3,60 %
Court terme et autres	2,90 %
Actions privilégiées	1,60 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 210

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un niveau de revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 177 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,64 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



FONDS OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,22 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,09 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,26 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,48 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 20 octobre 2014
Gestionnaire de portefeuille : PIMCO
Valeur totale du Fonds : 579,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 42 853 693
Taux de rotation du portefeuille : 11,65 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,59 %	12,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,32 %	12,94 \$
Série 75/100	2,75 %	12,61 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,55 %	12,72 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans les unités du Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), un fonds dont les unités sont investies principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe qui ne sont pas libellés en dollars canadiens et dont les échéances sont variées.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 2,500 %, 2051-03-01	10,36 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 3,500 %, 2051-01-01	7,10 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 2,000 %, 2051-03-01	5,58 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 4,000 %, 2051-01-01	4,86 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 2,500 %, 2051-02-01	1,94 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 4,000 %, 2051-02-01	1,75 %
Warwick Finance Residential Mortgages PLC, 0,946 %, 2042-03-21	1,64 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 3,000 %, 2051-01-01	1,56 %
Ginnie Mae, TBA, 4,000 %, 2051-01-01	1,07 %
iHeartCommunications, Inc., 3,147 %, 2026-05-01	1,01 %
	36,87 %

Composition du fonds sous-jacent

Hypothèques	47,20 %
Titres de crédit de qualité	22,20 %
Marchés émergents	15,30 %
Titres de rendement élevé	15,10 %
Titres liés au gouvernement	4,30 %
Municipalités	2,10 %
Court terme et autres	-6,20 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 2 504

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et un accroissement du capital
- cherche à diversifier un portefeuille composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- possède un horizon de placement de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 187 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,80 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,32 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,75 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,55 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019
Gestionnaire de portefeuille : Wellington Square
Valeur totale du Fonds : 21,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 2 182 318
Taux de rotation du portefeuille : 19,63 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,22 %	9,95 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,10 %	9,96 \$
Série 75/100	2,41 %	9,93 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,24 %	9,95 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, lequel se compose principalement de prêts à taux variable, de titres à taux variable et de titres de créance de sociétés émettrices nord-américaines et mondiales.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Telesat LLC, Term Loan, 2026-11-22	2,20 %
Kruger Products Lp, 6,000 %, 2025-04-24	1,90 %
American Airlines Inc. Term Loan, 2027-01-29	1,90 %
Diamond Sports Group, Term Loan, 2026-08-24	1,70 %
US Foods, Term Loan, 2023-06-27	1,70 %
Transdigm Inc., Term Loan, 2025-05-30	1,70 %
Superior Plus Lp, 5,125 %, 2025-08-27	1,60 %
Aramark Services Inc. Term Loan, 2026-12-10	1,50 %
Harvest Health & Recreation, 0,000 %, 2022-12-19	1,40 %
Allied Universal Holdco LLC Term Loan, 2026-07-12	1,30 %
Total	16,90 %

Composition du fonds sous-jacent

Prêts de premier rang	62,00 %
Obligations de sociétés à rendement élevé canadiennes	12,90 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	9,30 %
Encaisse et autres éléments d'actif net	7,50 %
Fonds de placement à revenu fixe	4,90 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure américaines	1,10 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure canadiennes	1,10 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure étrangères	0,60 %
Obligations de sociétés à rendement élevé étrangères	0,60 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 126

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à diversifier un portefeuille composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

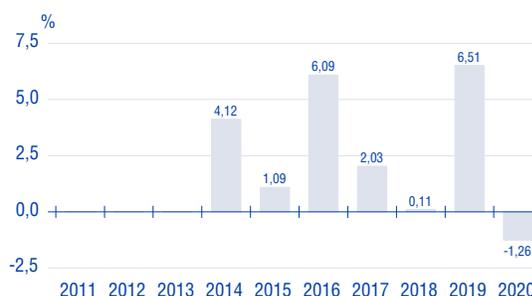
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 995 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -0,46 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



FONDS REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,22 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,10 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,41 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,24 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 16 janvier 2012
Gestionnaire de portefeuille : Placements IA Clarington inc.
Valeur totale du Fonds : 42,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 007 103
Taux de rotation du portefeuille : 3,58 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ³	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,17 %	14,04 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,03 %	14,15 \$
Série 75/100	2,42 %	13,74 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,22 %	13,87 \$
Série AVIE ²	2,47 %	13,72 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, lequel se compose principalement de titres à revenu fixe en privilégiant les titres de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Superior Plus LP, 5,125 %, 2025-08-27	3,74 %
Métaux Russel inc., 5,750 %, 2025-10-27	3,48 %
Garda World Security corp., émis en octobre 2019, 9,500 %, 2027-11-01	2,89 %
Groupe Intertape Polymer inc., 7,000 %, 2026-10-15	2,77 %
Trulieve Cannabis corp., 9,750 %, 2024-06-18	2,76 %
Parkland Fuel corp., 6,000 %, 2028-06-23	2,75 %
Air Canada, 4,750 %, 2023-10-06	2,73 %
Keyera corp., taux fixe - flottant, 6,875 %, 2079-06-13	2,63 %
TerraForm Power Operating LLC, 4,250 %, 2023-01-31	2,54 %
Mattamy Group corp., 4,625 %, 2028-03-01	2,38 %
Total	28,67 %

Composition du fonds sous-jacent

Sociétés	65,30 %
Obligations étrangères	22,57 %
Court terme et autres	12,13 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 122

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la série AVIE.

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 404 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,86 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,17 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,03 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,42 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,22 %	0,10 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,47 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 15 juin 2015
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 44,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 949 214
Taux de rotation du portefeuille : 14,43 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,62 %	11,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,45 %	11,44 \$
Série 75/100	2,77 %	11,19 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,65 %	11,28 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Sprint Cap Corp., 8,750 %, 2032-03-15
Ally Financial inc., 8,000 %, 2031-11-01
CCO Holdings Cap
Citigroup inc.
Refinitiv Term B 2025-10-01
InterGen NV, 7,000 %, 2023-06-30
C&W Services, 6,875 %, 2027-09-15
PG&E 4,95 %, 2050-07-01
PG&E 4,55 %, 2030-07-01
CCO Holdings LLC

Les 10 principaux titres représentent 10,58 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 627

Composition du fonds sous-jacent

Obligations étrangères	87,96 %
Court terme et autres	5,01 %
Obligations canadiennes	4,02 %
Actions étrangères	3,01 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- investit dans une perspective à long terme
- souhaite obtenir une exposition à des titres à rendement élevé
- souhaite tirer un revenu de leur placement et avoir un potentiel de gains en capital.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 136 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,32 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la séries us mentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



FONDS FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ - DEVISES NEUTRES

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,77 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,65 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 668,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 22 523 464
Taux de rotation du portefeuille : 291,66 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	33,25 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,44 %	33,57 \$
Série 75/100	2,81 %	32,49 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,62 %	32,93 \$
Série Ecoflex 100/100	3,00 %	32,28 \$
Série AVIE	3,00 %	32,28 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est judicieusement investi dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que dans des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	15,38 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	9,50 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,47 %
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	5,14 %
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	4,38 %
Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025-09-08	4,35 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	3,97 %
Gouvernement du Canada, 0,109 %, 2021-03-18	3,70 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	3,45 %
Province de l'Ontario, 2,050 %, 2030-06-02	3,44 %
Total	59,78 %

Composition du Fonds

Obligations canadiennes	46,59 %
Actions canadiennes	19,16 %
Actions étrangères	17,02 %
Obligations étrangères	10,76 %
Court terme et autres	6,47 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 219

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 393 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,37 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,00 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,00 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 2 160,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 37 639 058
Taux de rotation du portefeuille : 167,56 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,63 %	55,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,25 %	56,80 \$
Série 75/100	2,83 %	54,44 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,45 %	55,70 \$
Série Ecoflex 100/100	3,01 %	54,13 \$
Série AVIE	3,01 %	54,13 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	26,19 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	10,03 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,91 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	6,15 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	5,96 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	5,07 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales conviction	3,86 %
Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025-09-08	2,89 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	2,74 %
Gouvernement du Canada, 0,109 %, 2021-03-18	2,72 %
Total	72,52 %

Composition du Fonds

Actions canadiennes	39,71 %
Obligations canadiennes	30,76 %
Actions étrangères	23,00 %
Court terme et autres	5,29 %
Obligations étrangères	1,24 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 214

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 535 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,38 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,63 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,25 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,83 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,45 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,01 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,01 %	0,25 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 452,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 12 757 857
Taux de rotation du portefeuille : 156,63 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,64 %	43,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,20 %	44,25 \$
Série 75/100	2,81 %	42,36 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,39 %	43,46 \$
Série Ecoflex 100/100	2,99 %	42,14 \$
Série AVIE	2,99 %	42,14 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	40,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	8,80 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	7,36 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	7,14 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	7,05 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	5,80 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	5,33 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales conviction	4,10 %
Gouvernement du Canada, 0,109 %, 2021-03-18	2,31 %
Gouvernement du Canada, 0,170 %, 2021-03-04	1,33 %
Total	89,26 %

Nombre total de titres : 193

Composition du Fonds

Actions canadiennes	56,20 %
Actions étrangères	24,19 %
Obligations canadiennes	13,84 %
Court terme et autres	5,12 %
Obligations étrangères	0,65 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 547 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,47 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,20 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,39 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,99 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,99 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 26 octobre 2020
Gestionnaire de portefeuille : Vancity
Valeur totale du Fonds : 11,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 075 087
Taux de rotation du portefeuille : 9,06 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	10,40 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,51 %	10,41 \$
Série 75/100	2,99 %	10,40 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,59 %	10,40 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	10,39 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR prudent, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres à revenu fixe sont privilégiés.

Les principaux titres du fonds sous-jacent

Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I ³	55,44 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel, série I	19,70 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	14,10 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	9,95 %
Autres éléments d'actif	0,81 %
Total	100,00 %

³ Les principaux titres du Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations

Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,900 %, 2024-06-15	2,79 %
Province de l'Ontario, 2,700 %, 2029-06-02	2,61 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,950 %, 2040-06-18	2,52 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,700 %, 2037-06-18	2,48 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2026-06-01	2,45 %
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2037-06-02	2,25 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,800 %, 2024-12-15	2,25 %
Province de Québec, 5,000 %, 2038-12-01	2,25 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,380 %, 2023-05-01	2,17 %
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 2025-03-01	2,09 %
Total	23,86 %

Composition du fonds sous-jacent

Fonds de revenu fixe	55,44 %
Fonds d'actions canadiennes	29,65 %
Fonds d'actions mondiales	14,10 %
Court terme et autres	0,81 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- investit avec une tolérance au risque sous la moyenne
- prévoit investir de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,51 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,99 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,59 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Vancity
Valeur totale du Fonds : 104,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 5 674 447
Taux de rotation du portefeuille : 32,63 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,79 %	18,69 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,63 %	18,85 \$
Série 75/100	3,06 %	18,27 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,70 %	18,68 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	18,20 \$
Série AVIE	3,17 %	18,20 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, le portefeuille est équilibré entre les titres à revenu fixe et les titres de participation.

Les principaux titres du fonds sous-jacent

Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	39,65 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	23,89 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel, série I	17,82 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	17,81 %
Autres éléments d'actif	0,83 %
Total	100,00 %

Composition du fonds sous-jacent

Revenu	39,65 %
Actions canadiennes	35,63 %
Actions mondiales	23,89 %
Autres	0,83 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêts et une appréciation du capital
- favorise des principes d'investissement socialement responsable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 696 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,43 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,63 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,06 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,70 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,17 %	0,25 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 26 octobre 2020
Gestionnaire de portefeuille : Vancity
Valeur totale du Fonds : 6,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 641 920
Taux de rotation du portefeuille : 14,54 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,82 %	10,65 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,62 %	10,65 \$
Série 75/100	3,10 %	10,64 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,70 %	10,65 \$
Série Ecoflex 100/100	3,28 %	10,64 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres de participation sont privilégiés.

Les principaux titres du fonds sous-jacent

Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	31,88 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	27,74 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	24,80 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel, série I	14,77 %
Autres éléments d'actif	0,81 %
Total	100,00 %

Composition du fonds sous-jacent

Fonds d'actions canadiennes	39,57 %
Fonds d'actions mondiales	31,88 %
Fonds de revenu fixe	27,74 %
Court terme et autres	0,81 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche une appréciation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,82 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,62 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,10 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,70 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,28 %	0,50 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 289,6 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 8 449 207
Taux de rotation du portefeuille : 131,72 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	37,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,21 %	38,17 \$
Série 75/100	2,87 %	36,33 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,49 %	37,26 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	36,12 \$
Série AVIE	3,07 %	36,12 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'actions ordinaires, d'unités de fiducie et de titres à revenu fixe émis par des sociétés et les gouvernements du Canada. La portion d'actions ordinaires est principalement investie dans des titres de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	19,30 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	14,50 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur toutes capitalisations	11,37 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	7,00 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,97 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	6,12 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	6,02 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	4,18 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales conviction	3,91 %
Gouvernement du Canada, 0,170 %, 2021-03-04	3,33 %
Total	82,70 %

Nombre total de titres : 196

Composition du Fonds

Actions canadiennes	52,50 %
Obligations canadiennes	16,02 %
Actions américaines	13,37 %
Actions étrangères	10,88 %
Court terme et autres	6,48 %
Obligations étrangères	0,75 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 553 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,51 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,21 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,87 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,49 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,07 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2012
Gestionnaire de portefeuille : Placements IA Clarington inc.
Valeur totale du Fonds : 206,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 13 504 849
Taux de rotation du portefeuille : 11,64 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,53 %	15,50 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,09 %	15,87 \$
Série 75/100	2,75 %	14,97 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,25 %	15,38 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	14,77 \$
Série AVIE	3,17 %	14,77 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, lequel se compose principalement d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	3,20 %
Apple inc.	2,60 %
Carrier Global corp.	2,50 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,50 %
Fortis inc.	2,20 %
Brookfield Asset Management inc.	2,20 %
La Banque Toronto-Dominion	2,20 %
Johnson & Johnson	2,00 %
Superior Plus LP	2,00 %
Microsoft corp.	2,00 %
Total	23,40 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions	61,00 %
Revenu fixe	26,10 %
Court terme et autres	12,90 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 178

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un niveau de revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 550 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,02 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,09 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,75 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,25 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,17 %	0,25 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Loomis, Sayles & Company
Valeur totale du Fonds : 646,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 30 755 575
Taux de rotation du portefeuille : 10,99 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ³	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	21,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,44 %	21,42 \$
Série 75/100	2,89 %	20,53 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,62 %	20,87 \$
Série Ecoflex 100/100 ²	3,18 %	20,33 \$
Série AVIE ²	3,18 %	20,33 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans le Fonds IA Clarington de répartition mondiale, lequel est composé principalement de titres à revenu fixe, de titres de participation de sociétés ainsi que de titres du marché monétaire de partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Danaher corp.	2,60 %
Amazon.com inc.	2,60 %
IQVIA	2,30 %
MasterCard inc.	2,30 %
Roper Technologies inc.	2,20 %
Alphabet Inc.	2,20 %
Linde PLC	2,10 %
UnitedHealth Group inc.	2,10 %
Facebook inc.	2,10 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing co. ltée	2,00 %
Total	22,50 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	42,20 %
Revenu fixe	28,20 %
Actions étrangères	20,00 %
Court terme et autres	6,60 %
Actions canadiennes	3,00 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 545

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 863 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,43 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,18 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,18 %	0,25 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 199,5 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 17 152 527
Taux de rotation du portefeuille : 2,68 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,89 %	11,62 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,66 %	11,70 \$
Série 75/100	3,09 %	11,55 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,82 %	11,64 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, lequel comporte un portefeuille bien diversifié constitué principalement de classes d'actif étrangères, dont des titres à revenu fixe et des actions.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Apple inc.
 Microsoft corp.
 iShares MSCI Acwi ETF
 iShares Comex Gold Trust ETF
 Taiwan Semiconductor Manufacturing co. Itée
 HOYA Corporation.
 Samsung Electronics Co. Ltd.
 B&M European Value Retail SA
 Lowe's Companies inc.
 Sony Corp.

Composition du fonds sous-jacent

Actions étrangères	47,14 %
Obligations étrangères	40,04 %
Court terme et autres	10,26 %
Actions canadiennes	1,54 %
Obligations canadiennes	1,02 %
Total	100,00 %

Les 10 principaux titres représentent 10,40 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 3 501

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- investit avec une tolérance au risque conforme à la moyenne
- prévoit investir à moyen ou à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	1			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 174 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,37 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,66 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,82 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 97,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 8 662 439
Taux de rotation du portefeuille : 81,94 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RF ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	11,21 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,46 %	11,25 \$
Série 75/100	2,86 %	11,16 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,67 %	11,20 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds Privilège les titres à revenu fixe.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,14 %
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales, série I	15,74 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	9,77 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	5,94 %
Fonds IA Clarington d'obligations des marchés émergents, série I	5,67 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	5,05 %
Fonds Industrielle Alliance Dette immobilière (iAGP)	3,29 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	3,02 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	2,94 %
Total	78,54 %

Nombre total de titres : 45

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	58,29 %
Fonds d'actions mondiales	13,83 %
Fonds d'actions américaines	10,10 %
Fonds d'actions canadiennes	9,49 %
Fonds de placement alternatif	7,41 %
Court terme et autres	0,88 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 134 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,95 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,46 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,86 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,67 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 164,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 14 289 233
Taux de rotation du portefeuille : 72,84 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	11,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,44 %	11,61 \$
Série 75/100	3,02 %	11,46 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,68 %	11,55 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	16,52 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	15,99 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	12,66 %
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales, série I	11,72 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	7,70 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	7,53 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	5,47 %
Fonds IA Clarington d'obligations des marchés émergents, série I	3,96 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	2,52 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	2,48 %
Total	86,55 %

Nombre total de titres : 46

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	38,86 %
Fonds d'actions américaines	20,75 %
Fonds d'actions mondiales	19,87 %
Fonds d'actions canadiennes	15,65 %
Fonds de placement alternatif	4,73 %
Court terme et autres	0,14 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 172 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,59 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 42,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 577 787
Taux de rotation du portefeuille : 59,97 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	11,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,46 %	11,84 \$
Série 75/100	3,03 %	11,66 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,59 %	11,78 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds Privilège les actions.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	23,25 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	16,23 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iAGP)	10,88 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	9,28 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	8,28 %
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales, série I	5,13 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	4,49 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	4,08 %
Vanguard FTSE Emerging Markets ETF	3,27 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	2,92 %
Total	87,81 %

Nombre total de titres : 42

Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	30,60 %
Fonds d'actions américaines	27,61 %
Fonds d'actions canadiennes	22,08 %
Fonds de revenu fixe	15,00 %
Fonds de placement alternatif	3,91 %
Court terme et autres	0,80 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

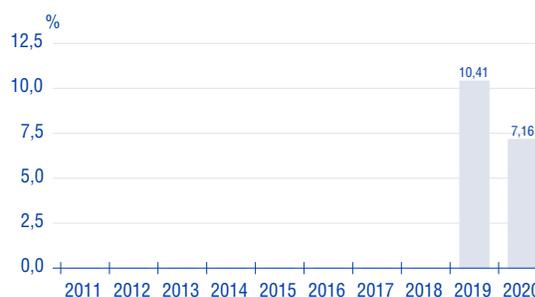
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 204 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,92 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,46 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,03 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,59 %	0,20 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 151,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 14 233 936
Taux de rotation du portefeuille : 8,36 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,65 %	10,62 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Titre	Pourcentage
Actions canadiennes discipline (iAGP)	74,98 %
SHOPIFY INC.	7,49 %
Banque Royale du Canada	7,15 %
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,10 %
Enbridge inc.	4,09 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,69 %
Brookfield Asset Management inc.	3,16 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,02 %
Banque de Montréal	2,80 %
BCE inc.	2,54 %
Total	44,42 %
Obligations discipline (iAGP)	25,27 %
Total	100,25 %

Total investments: 104

Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline

Actions canadiennes	94,58 %
Actions américaines	2,15 %
Actions étrangères	2,02 %
Court terme et autres	1,25 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iAGP)

Provinces	35,30 %
Sociétés	29,68 %
Canada	20,49 %
Court terme et autres	8,61 %
Municipalités et octroyés	4,22 %
Obligations étrangères	1,70 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,65 %	1,35 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Placements IA Clarington inc.
Valeur totale du Fonds : 20,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 314 522
Taux de rotation du portefeuille : 27,97 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,47 %	15,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,04 %	15,80 \$
Série 75/100	2,61 %	15,25 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,04 %	15,73 \$
Série Ecoflex 100/100	2,64 %	15,24 \$
Série AVIE	2,64 %	15,24 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, série I	74,99 %
Apple inc.	3,52 %
Banque Royale du Canada	3,44 %
Carrier Global corp.	3,32 %
Enbridge inc., 1,032 %, 2021-01-05	3,04 %
Microsoft corp.	2,78 %
Superior Plus corp.	2,64 %
Fortis inc.	2,64 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,59 %
Brookfield Asset Management inc.	2,57 %
Johnson & Johnson	2,33 %
Total	28,87 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,19 %
Total	100,18 %

Composition du Fonds iA Clarington stratégique de revenu d'actions

Actions canadiennes	51,03 %
Actions américaines	30,24 %
Court terme et autres	11,55 %
Fiducies de revenu	5,17 %
Actions étrangères	2,01 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 132

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche la croissance du capital tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 544 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,44 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,47 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,04 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,61 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,04 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,64 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,64 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 57,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 695 329
Taux de rotation du portefeuille : 26,61 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,46 %	15,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,99 %	16,10 \$
Série 75/100	2,66 %	15,46 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,16 %	15,89 \$
Série Ecoflex 100/100	2,75 %	15,42 \$
Série AVIE	2,75 %	15,42 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington Dividendes croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I		
La Banque Toronto-Dominion	5,75 %	74,95 %
Banque Royale du Canada	5,71 %	
Brookfield Asset Management inc.	5,21 %	
Financière Sun Life du Canada inc.	3,97 %	
Enbridge inc.	3,93 %	
Banque de Nouvelle-Écosse	3,03 %	
Banque de Montréal	2,83 %	
Waste Connections inc.	2,48 %	
Manulife Financial corp.	2,41 %	
BCE inc.	2,39 %	
Total	37,71 %	
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,27 %	
Total	100,22 %	

Composition du Fonds Catégorie IA Clarington dividendes croissance

Actions canadiennes	78,23 %
Actions américaines	17,77 %
Fiducies de revenu	2,35 %
Court terme et autres	0,90 %
Actions étrangères	0,75 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 61

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 573 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,64 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,46 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,99 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,16 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,75 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,75 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 4,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 292 833
Taux de rotation du portefeuille : 23,80 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,56 %	14,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,17 %	14,27 \$
Série 75/100	2,74 %	13,73 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,32 %	14,09 \$
Série Ecoflex 100/100	2,57 %	13,70 \$
Série ÀVIE	2,57 %	13,70 \$
Série Ecoflextra 75/100 ³	2,57 %	13,70 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	74,91 %
SHOPIFY INC.	7,63 %
Banque Royale du Canada	7,18 %
La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
Horizon S&P/TSX 60 Index ETF	5,36 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,80 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %
Enbridge inc.	3,97 %
Brookfield Asset Management inc.	3,56 %
Banque de Montréal	3,02 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,86 %
Total	48,70 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,31 %
Total	100,22 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien

Actions canadiennes	94,84 %
Actions américaines	2,05 %
Actions étrangères	1,76 %
Court terme et autres	1,35 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 64

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 400 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,43 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,17 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,74 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,32 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,57 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,57 %	0,40 %
Série Ecoflex ^{extra} 75/100	75 %	100 %	2,57 %	1,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 17,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 098 516
Taux de rotation du portefeuille : 17,24 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,68 %	16,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,47 %	16,99 \$
Série 75/100	2,94 %	16,19 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,77 %	16,43 \$
Série Ecoflex 100/100	3,32 %	16,00 \$
Série AVIE	3,32 %	16,00 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Frontière Nord^{MD} Fidelity et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} , série O	74,24 %
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	
Shopify inc.	
Barrick Gold Corp.	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	
Brookfield Asset Management inc.	
Dollarama inc.	
Suncor Energy inc.	
Canadian Natural Resources Itée	
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV	
Total	36,58 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,06 %
Total	100,30 %

Total investments: 130

Composition du Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}

Actions canadiennes	89,78 %
Actions étrangères	8,26 %
Court terme et autres	1,95 %
Obligations canadiennes	0,01 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

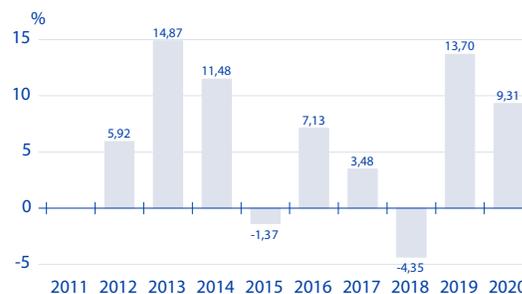
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 680 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,33 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,68 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,47 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,77 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,32 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,32 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 17,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 163 655
Taux de rotation du portefeuille : 32,76 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,58 %	14,99 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,16 %	15,30 \$
Série 75/100	2,85 %	14,68 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,26 %	15,09 \$
Série Ecoflex 100/100	2,85 %	14,68 \$
Série AVIE	2,85 %	14,68 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	75,05 %
Banque Royale du Canada	5,37 %
La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
Brookfield Asset Management inc.	3,31 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,93 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	2,85 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,84 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,60 %
SHOPIFY INC.	2,44 %
Enbridge inc.	2,41 %
Banque de Montréal	2,08 %
Total	32,11 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,23 %
Total	100,28 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance

Actions canadiennes	82,95 %
Actions américaines	11,70 %
Actions étrangères	2,68 %
Court terme et autres	2,67 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 147

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire accroître la plus valeur de son capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 499 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,13 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,16 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,26 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,85 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,85 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 24,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 303 990
Taux de rotation du portefeuille : 15,00 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ³	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,67 %	18,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,40 %	19,17 \$
Série 75/100	2,88 %	18,24 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,67 %	18,52 \$
Série Ecoflex 100/100 ²	3,35 %	17,97 \$
Série ÀVIE ²	3,35 %	17,97 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Fidelity Potentiel Canada, série O	75,04 %
Dollarama inc.	
Brookfield Renewable Partners LP	
Banque Nationale du Canada	
Quebecor inc., catégorie B	
Groupe CGI inc., cat. A, SV	
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV	
Franco-Nevada corp.	
Restaurant Brands International Inc.	
Major Drilling Group International inc.	
Methanex corp.	
Total	35,35 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,85 %
Total	99,89 %

Composition du Fonds Fidelity Potentiel Canada

Actions canadiennes	88,86 %
Actions mondiales	8,76 %
Court terme et autres	1,64 %
Obligations canadiennes	0,74 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 105

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à accroître la plus-value de son capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 891 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,59 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,67 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,40 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,67 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,35 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,35 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : QV Investors Inc.
Valeur totale du Fonds : 12,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 695 141
Taux de rotation du portefeuille : 19,86 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ³	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,96 %	17,88 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,76 %	18,09 \$
Série 75/100	3,23 %	17,51 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,83 %	17,89 \$
Série AVIE ²	3,24 %	17,50 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Actions canadiennes de petites capitalisations canadiennes et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	74,82 %
Canadian Western Bank	5,60 %
AltaGas ltée	5,50 %
E-L Financial corp. ltée	5,00 %
Industries Lassonde inc., SV	4,60 %
Superior Plus LP	4,20 %
Leon's Furniture Ltd.	3,50 %
Stantec Inc.	3,20 %
Stella-Jones inc.	3,20 %
Major Drilling Group International inc.	3,10 %
Mullen Group	2,90 %
Total	40,80 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,42 %
Total	100,24 %

Composition du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes

Actions canadiennes	96,00 %
Actions américaines	2,70 %
Court terme et autres	1,00 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	0,20 %
Actions privilégiées	0,10 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 47

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série AVIE

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

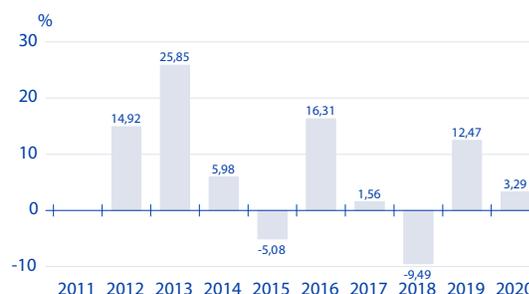
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 788 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,99 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,96 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,23 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,83 %	0,20 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,24 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 2,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 175 783
Taux de rotation du portefeuille : 18,72 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	13,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,13 %	14,13 \$
Série 75/100	2,81 %	13,53 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,48 %	13,82 \$
Série Ecoflex 100/100	2,99 %	13,46 \$
Série AVIE	2,99 %	13,46 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions nord-américaines et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions nord-américaines	75,24 %
Banque Royale du Canada	2,63 %
La Banque Toronto-Dominion	2,59 %
Apple inc.	2,39 %
Microsoft corp.	2,37 %
Amazon.com inc.	2,06 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,77 %
Brookfield Asset Management inc.	1,76 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	1,64 %
Banque de Nouvelle-Écosse	1,40 %
SHOPIFY INC.	1,38 %
Total	19,99 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,94 %
Total	100,18 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur

Actions canadiennes	49,88 %
Actions américaines	45,82 %
Actions étrangères	3,21 %
Court terme et autres	1,09 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 241

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value élevée du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 384 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,31 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,13 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,48 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,99 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,99 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 72,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 6 897 218
Taux de rotation du portefeuille : 10,79 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	3,05 %	10,50 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Actions mondiales discipline (iAGP)	75,39 %
Actions américaines discipline (iAGP)	64,86 %
Actions internationales discipline (iAGP)	32,30 %
Actions canadiennes discipline (iAGP)	3,02 %
Autres éléments d'actif	-0,18 %
Total	100,00 %
Obligations discipline (iAGP)	24,82 %
Total	100,21 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales discipline

Fonds d'actions américaines	64,86 %
Fonds d'actions mondiales	32,30 %
Fonds d'actions canadiennes	3,02 %
Court terme et autres	-0,18 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iAGP)

Provinces	35,30 %
Sociétés	29,68 %
Canada	20,49 %
Court terme et autres	8,61 %
Municipalités et octroyés	4,22 %
Obligations étrangères	1,70 %
Total	100,00 %

Total investments: 3

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	3,05 %	1,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique
Valeur totale du Fonds : 156,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 6 676 009
Taux de rotation du portefeuille : 8,18 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	23,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,61 %	23,99 \$
Série 75/100	3,11 %	23,13 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,79 %	23,60 \$
Série Ecoflex 100/100	3,23 %	23,05 \$
Série AVIE	3,23 %	23,05 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds mondial de dividendes Dynamique et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	75,88 %
Apple inc.	5,10 %
Microsoft corp.	4,60 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing co. ltée	4,50 %
HOYA Corporation.	4,40 %
Keyence Corp	4,30 %
Cadence Design Systems, inc.	4,30 %
Morgan Stanley	4,10 %
Belimo Holding, AG	3,90 %
Parker Hannifin Corp.	3,80 %
L'Oréal SA	3,80 %
Total	42,80 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,10 %
Total	99,98 %

Composition du Fonds mondial de dividendes Dynamique

États-Unis	47,30 %
Europe	21,10 %
Asie et Pacifique	20,00 %
Court terme et autres	5,80 %
Moyen-Orient et Afrique	5,80 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 27

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

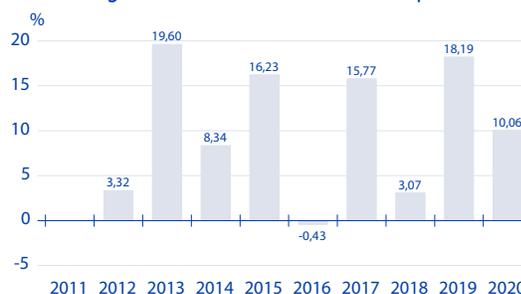
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 370 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,02 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,61 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,79 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,23 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,23 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 18,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 924 386
Taux de rotation du portefeuille : 33,64 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,67 %	19,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,28 %	20,23 \$
Série 75/100	2,88 %	19,32 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,45 %	19,85 \$
Série Ecoflex 100/100	3,05 %	19,22 \$
Série AVIE	3,05 %	19,22 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington de valeur mondial, série I	75,46 %
Microsoft corp.	3,81 %
Apple inc.	3,57 %
Amazon.com inc.	3,25 %
Alphabet Holding Company inc.	2,19 %
UnitedHealth Group inc.	1,60 %
Facebook inc.	1,35 %
Johnson & Johnson	1,29 %
JPMorgan Chase & co.	1,16 %
NextEra Energy inc.	1,10 %
Broadcom inc.	1,05 %
Total	20,37 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,81 %
Total	100,27 %

Composition du Fonds IA Clarington de valeur mondial

États-Unis	63,84 %
Europe	20,75 %
Asie et Pacifique	14,72 %
Court terme et autres	0,69 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 167

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 977 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,06 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,67 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,28 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,45 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,05 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,05 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 16 janvier 2012
Gestionnaire de portefeuille : Loomis, Sayles & Company
Valeur totale du Fonds : 2,6 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 189 179
Taux de rotation du portefeuille : 101,62 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ³	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,58 %	14,10 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,31 %	14,31 \$
Série 75/100	2,77 %	13,53 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,51 %	13,75 \$
Série Ecoflex 100/100 ²	3,31 %	13,31 \$
Série AVIE ²	3,31 %	13,31 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, série I	75,10 %
Danaher corp.	3,80 %
Amazon.com inc.	3,80 %
IQVIA	3,40 %
MasterCard inc.	3,40 %
Alphabet Inc.	3,30 %
Roper Technologies inc.	3,30 %
Linde PLC	3,10 %
Facebook inc.	3,10 %
UnitedHealth Group inc.	3,00 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing co. ltée	2,80 %
Total	33,00 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,62 %
Total	99,72 %

Composition du Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales

Actions américaines	61,50 %
Actions étrangères	29,10 %
Court terme et autres	5,10 %
Actions canadiennes	4,30 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 44

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 410 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,91 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,31 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,77 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,51 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,31 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,31 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 8,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 430 985
Taux de rotation du portefeuille : 17,91 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	19,05 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,28 %	19,45 \$
Série 75/100	2,89 %	18,58 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,38 %	19,13 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	18,48 \$
Série AVIE	3,07 %	18,48 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales conviction	75,22 %
Banque Royale du Canada	4,87 %
Micron Technology inc.	3,70 %
Moncler SpA	3,61 %
Activision Blizzard inc.	3,17 %
Amazon.com inc.	3,13 %
Facebook inc.	3,02 %
Alibaba Group Holding Itée, ADR commandité	3,01 %
CGI inc.	2,95 %
F5 Networks, inc.	2,81 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,81 %
Total	33,08 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,98 %
Total	100,20 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction

États-Unis	31,32 %
Canada	27,78 %
Europe	20,20 %
Asie et Pacifique	12,06 %
Court terme et autres	6,02 %
Moyen Orient et Afrique	2,62 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 44

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir des rendements totaux élevés tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 905 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,66 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,28 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,38 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,07 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 23,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 213 850
Taux de rotation du portefeuille : 13,25 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	20,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,63 %	20,39 \$
Série 75/100	3,15 %	19,52 \$
Série 75/100 Prestige ¹	3,00 %	19,81 \$
Série Ecoflex 100/100	3,35 %	19,39 \$
Série AVIE	3,35 %	19,39 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD} , série O	75,31 %
Otogi Corp.	
Imperial Brands PLC	
Suncor Energy inc.	
Microsoft corp.	
ITOCHU corp.	
Simplo Technology	
Anthem, Inc.	
Canadian Natural Resources ltée	
Amazon.com inc.	
Haitian International Holdings	
Total	18,42 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,92 %
Total	100,23 %

Composition du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}

Asie et Pacifique	37,70 %
États-Unis	32,09 %
Europe	8,67 %
Autres pays	7,71 %
Court terme et autres	7,52 %
Canada	6,31 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 130

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 012 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,25 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,63 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,00 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,35 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,35 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 19,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 080 064
Taux de rotation du portefeuille : 10,92 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ³	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	18,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,47 %	18,53 \$
Série 75/100	2,98 %	17,74 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,70 %	18,05 \$
Série Ecoflex 100/100 ²	3,19 %	17,62 \$
Série AVIE ²	3,19 %	17,62 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	84,00 %
Apple inc.	4,98 %
Microsoft corp.	4,86 %
Amazon.com inc.	4,85 %
Alphabet Holding Company inc.	2,66 %
Facebook inc.	2,13 %
Nanox Imaging	1,93 %
JPMorgan Chase & co.	1,82 %
Gouvernement du Canada, 0,109 %, 2021-03-18	1,69 %
Micron Technology inc.	1,58 %
Johnson & Johnson	1,53 %
Total	28,03 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	16,21 %
Total	100,21 %

Composition du Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines

Actions américaines	91,64 %
Actions étrangères	4,05 %
Court terme et autres	2,87 %
Actions canadiennes	1,44 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	35,89 %
Provinces	33,82 %
Canada	10,77 %
Unités de fonds de placements	5,95 %
Municipalités et octroyées	5,68 %
Court terme et autres	5,26 %
Obligations étrangères	2,63 %
Total	100,00 %

Total investments: 105

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 828 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,22 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,47 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,98 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,70 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,19 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,19 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 36,5 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 521 998
Taux de rotation du portefeuille : 6,97 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 ¹	2,85 %	10,37 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Titre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Actions américaines discipline (iAGP)		75,22 %
Microsoft corp.	5,97 %	
Apple inc.	5,66 %	
Amazon.com inc.	5,09 %	
Alphabet Holding Company inc.	3,43 %	
UnitedHealth Group inc.	2,53 %	
Facebook inc.	2,12 %	
Johnson & Johnson	1,98 %	
JPMorgan Chase & co.	1,83 %	
NextEra Energy inc.	1,73 %	
Broadcom inc.	1,65 %	
Total	31,99 %	
Obligations discipline (iAGP)		24,84 %
Total		100,06 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline

Actions américaines	98,91 %
Court terme et autres	1,09 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iAGP)

Provinces	35,30 %
Sociétés	29,68 %
Canada	20,49 %
Court terme et autres	8,61 %
Municipalités et octroyés	4,22 %
Obligations étrangères	1,70 %
Total	100,00 %

Total investments: 89

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations Discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,85 %	1,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Placements IA Clarington inc.
Valeur totale du Fonds : 164,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 8 683 492
Taux de rotation du portefeuille : 4,11 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,55 %	20,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,12 %	20,67 \$
Série 75/100	2,76 %	19,85 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,22 %	20,43 \$
Série Ecoflex 100/100	2,78 %	19,84 \$
Série AVIE	2,78 %	19,84 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions pour lequel on privilégie des titres de sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Apple inc.	3,52 %
Banque Royale du Canada	3,44 %
Carrier Global corp.	3,32 %
Enbridge inc., 1,032 %, 2021-01-05	3,04 %
Microsoft corp.	2,78 %
Superior Plus corp.	2,64 %
Fortis inc.	2,64 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,59 %
Brookfield Asset Management inc.	2,57 %
Johnson & Johnson	2,33 %
Total	28,87 %

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Industrie	15,50 %
Finance	15,18 %
Services aux collectivités	10,98 %
Technologies de l'information	10,42 %
Services de communication	9,80 %
Biens de consommation de base	6,84 %
Santé	5,36 %
Immobilier	5,17 %
Matériaux	4,58 %
Énergie	4,10 %
Consommation discrétionnaire	0,52 %
Total	88,45 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	51,03 %
Actions américaines	30,24 %
Court terme et autres	11,55 %
Fiducies de revenu	5,17 %
Actions étrangères	2,01 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 132

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche des revenus de dividendes et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 615 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,92 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,12 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,76 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,22 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,78 %	0,75 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,78 %	0,50 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 958,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 40 722 365
Taux de rotation du portefeuille : 14,79 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,55 %	25,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,13 %	25,77 \$
Série 75/100	2,83 %	24,67 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,25 %	25,45 \$
Série Ecoflex 100/100	2,84 %	24,68 \$
Série AVIE	2,84 %	24,68 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington dividendes croissance qui se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation de premier ordre.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

La Banque Toronto-Dominion	5,75 %
Banque Royale du Canada	5,71 %
Brookfield Asset Management inc.	5,21 %
Financière Sun Life du Canada inc.	3,97 %
Enbridge inc.	3,93 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,03 %
Banque de Montréal	2,83 %
Waste Connections inc.	2,48 %
Manulife Financial corp.	2,41 %
BCE inc.	2,39 %
Total	37,71 %

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	35,37 %
Industrie	11,22 %
Énergie	11,08 %
Services aux collectivités	7,11 %
Services de communication	6,44 %
Santé	6,37 %
Technologies de l'information	5,52 %
Matériaux	5,24 %
Biens de consommation de base	4,81 %
Consommation discrétionnaire	3,07 %
Immobilier	2,87 %
Total	99,10 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	78,23 %
Actions américaines	17,77 %
Fiducies de revenu	2,35 %
Court terme et autres	0,90 %
Actions étrangères	0,75 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 61

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 639 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,07 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,13 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,83 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,25 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,84 %	0,75 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,84 %	0,50 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 477,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 11 424 346
Taux de rotation du portefeuille : 48,98 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,63 %	32,54 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,20 %	33,29 \$
Série 75/100	2,84 %	31,97 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,30 %	32,85 \$
Série Ecoflex 100/100	2,75 %	39,78 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités d'un fonds sous-jacent qui se compose principalement d'unités de fiducie de l'indice S&P/TSX 60.

Les 10 principaux titres du Fonds

SHOPIFY INC.	7,63 %
Banque Royale du Canada	7,18 %
La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
Horizon S&P/TSX 60 Index ETF	5,36 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,80 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %
Enbridge inc.	3,97 %
Brookfield Asset Management inc.	3,56 %
Banque de Montréal	3,02 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,86 %
Total	48,70 %

Nombre total de titres : 64

Répartition sectorielle du Fonds

Finance	32,11 %
Énergie	11,64 %
Technologies de l'information	11,09 %
Matériaux	10,65 %
Industrie	10,34 %
Services de communication	5,44 %
Indices boursiers	5,36 %
Consommation discrétionnaire	3,84 %
Biens de consommation de base	3,71 %
Services aux collectivités	3,32 %
Santé	0,73 %
Immobilier	0,42 %
Total	98,65 %

Composition du Fonds

Actions canadiennes	94,84 %
Actions américaines	2,05 %
Actions étrangères	1,76 %
Court terme et autres	1,35 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 398 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,41 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,63 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,20 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,84 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,30 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,75 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 251,5 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 5 067 612
Taux de rotation du portefeuille : 4,48 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	60,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,61 %	61,36 \$
Série 75/100	3,12 %	58,53 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,91 %	59,48 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}, lequel est composé principalement d'actions de sociétés canadiennes œuvrant dans tous les secteurs du marché, sans égard à leur capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada
La Banque Toronto-Dominion
Shopify inc.
Barrick Gold Corp.
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Brookfield Asset Management inc.
Dollarama inc.
Suncor Energy inc.
Canadian Natural Resources ltée
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV

Les 10 principaux titres représentent 36,58 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 130

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	22,12 %
Technologies de l'information	12,72 %
Industrie	11,11 %
Matériaux	10,49 %
Énergie	7,98 %
Consommation discrétionnaire	7,77 %
Biens de consommation de base	5,26 %
Services de communication	4,74 %
Services aux collectivités	4,58 %
Santé	1,79 %
Immobilier	1,22 %
Total	89,78 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	89,78 %
Actions étrangères	8,26 %
Court terme et autres	1,95 %
Obligations canadiennes	0,01 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 801 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,06 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,61 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,91 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 804,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 15 677 890
Taux de rotation du portefeuille : 85,36 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	45,35 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,30 %	46,32 \$
Série 75/100	2,94 %	44,42 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,43 %	45,67 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	34,63 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance au-dessus de la moyenne.

Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	5,37 %
La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
Brookfield Asset Management inc.	3,31 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,93 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique	2,85 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,84 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,60 %
SHOPIFY INC.	2,44 %
Enbridge inc.	2,41 %
Banque de Montréal	2,08 %
Total	32,11 %

Répartition sectorielle du Fonds

Finance	28,60 %
Industrie	11,52 %
Matériaux	10,35 %
Technologies de l'information	10,19 %
Énergie	9,47 %
Consommation discrétionnaire	5,99 %
Services de communication	5,87 %
Biens de consommation de base	5,19 %
Services aux collectivités	3,01 %
Santé	2,57 %
Immobilier	1,72 %
Total	94,48 %

Composition du Fonds

Actions canadiennes	82,95 %
Actions américaines	11,70 %
Actions étrangères	2,68 %
Court terme et autres	2,67 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 147

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire accroître la plus-value de son capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 537 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,40 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,30 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,43 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 304,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 4 072 456
Taux de rotation du portefeuille : 3,48 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	84,72 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,57 %	86,05 \$
Série 75/100	3,11 %	81,64 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,81 %	83,11 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada, lequel investit principalement dans des actions de petites ou moyennes sociétés canadiennes. Une portion variable du fonds sous-jacent peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer avantage de la diversification géographique.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Dollarama inc.
Brookfield Renewable Partners LP
Banque Nationale du Canada
Quebecor inc., catégorie B
Groupe CGI inc., cat. A, SV
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV
Franco-Nevada corp.
Restaurant Brands International Inc.
Major Drilling Group International inc.
Methanex corp.

Les 10 principaux titres représentent 35,35 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 105

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Consommation discrétionnaire	19,19 %
Finance	13,53 %
Matériaux	13,10 %
Industrie	8,84 %
Technologies de l'information	8,30 %
Services aux collectivités	7,78 %
Biens de consommation de base	7,72 %
Immobilier	3,97 %
Services de communication	3,34 %
Énergie	2,39 %
Santé	0,70 %
Total	88,86 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	88,86 %
Actions mondiales	8,76 %
Court terme et autres	1,64 %
Obligations canadiennes	0,74 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à accroître la plus-value de son capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 120 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,81 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,57 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : QV Investors Inc.
Valeur totale du Fonds : 107,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 4 156 501
Taux de rotation du portefeuille : 7,44 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,06 %	23,87 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,79 %	24,24 \$
Série 75/100	3,35 %	23,32 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,95 %	23,82 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Canadian Western Bank	5,60 %
AltaGas Itée	5,50 %
E-L Financial corp. Itée	5,00 %
Industries Lassonde inc., SV	4,60 %
Superior Plus LP	4,20 %
Leon's Furniture Ltd.	3,50 %
Stantec Inc.	3,20 %
Stella-Jones inc.	3,20 %
Major Drilling Group International inc.	3,10 %
Mullen Group	2,90 %
Total	40,80 %

Repartition sectorielle du Fonds sous-jacent

Finance	26,70 %
Énergie	20,20 %
Matériaux	14,40 %
Industrie	10,90 %
Consommation discrétionnaire	9,80 %
Services aux collectivités	6,00 %
Technologies de l'information	4,80 %
Biens de consommation de base	4,60 %
Santé	1,40 %
Total	98,80 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	96,00 %
Actions américaines	2,70 %
Court terme et autres	1,00 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	0,20 %
Actions privilégiées	0,10 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 39

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 947 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,90 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,06 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,79 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,35 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,95 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 115,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 2 145 789
Taux de rotation du portefeuille : 104,66 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,72 %	57,02 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,33 %	58,24 \$
Série 75/100	3,02 %	55,60 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,56 %	57,01 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation de tous les secteurs économiques du marché boursier canadien.

Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	2,63 %
La Banque Toronto-Dominion	2,59 %
Apple inc.	2,39 %
Microsoft corp.	2,37 %
Amazon.com inc.	2,06 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,77 %
Brookfield Asset Management inc.	1,76 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	1,64 %
Banque de Nouvelle-Écosse	1,40 %
SHOPIFY INC.	1,38 %
Total	19,99 %

Nombre total de titres : 241

Répartition sectorielle du Fonds

Technologies de l'information	19,05 %
Finance	18,22 %
Industrie	11,44 %
Santé	11,25 %
Services de communication	8,18 %
Consommation discrétionnaire	7,88 %
Matériaux	6,52 %
Énergie	5,48 %
Biens de consommation de base	5,08 %
Services aux collectivités	3,38 %
Immobilier	2,43 %
Total	0,11 %
	98,91 %

Composition du Fonds

Actions canadiennes	49,88 %
Actions américaines	45,82 %
Actions étrangères	3,21 %
Court terme et autres	1,09 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value élevée du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 388 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,34 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,33 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,56 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018
Gestionnaire de portefeuille : BlackRock
Valeur totale du Fonds : 76,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 2 617 932
Taux de rotation du portefeuille : 26,73 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,72 %	28,71 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,27 %	28,97 \$
Série 75/100	3,00 %	28,53 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,55 %	28,83 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	28,49 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le fonds vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI AWCI Ex Canada en investissant dans les parts d'un fonds sous-jacent, actuellement le fonds indiciel BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada.

Les principaux titres du fonds sous-jacent

iShares MSCI Emerging Markets Index ETF	13,56 %
Apple inc.	3,91 %
Microsoft corp.	3,10 %
Amazon.com inc.	2,56 %
Facebook Inc., catégorie A	1,21 %
Tesla, inc.	0,99 %
Alphabet inc., catégorie A	0,97 %
Alphabet inc., catégorie C	0,94 %
Berkshire Hathaway Inc., Cat. B	0,83 %
Johnson & Johnson	0,76 %
Total	28,83 %

Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	70,43 %
Europe	18,72 %
Asie et Pacifique	8,25 %
Australie	1,76 %
Court terme et autres	0,67 %
Moyen-Orient et Afrique	0,15 %
Amérique latine	0,02 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 1 409

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		28,83 %		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 178 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,84 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnées à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,27 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,00 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,55 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique
Valeur totale du Fonds : 1 145,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 35 978 103
Taux de rotation du portefeuille : 3,58 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,98 %	32,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,72 %	33,23 \$
Série 75/100	3,30 %	32,02 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,87 %	32,75 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds mondiale de dividendes Dynamique, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Apple inc.	5,10 %
Microsoft corp.	4,60 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing co. Itée	4,50 %
HOYA Corporation.	4,40 %
Keyence Corp	4,30 %
Cadence Design Systems, inc.	4,30 %
Morgan Stanley	4,10 %
Belimo Holding, AG	3,90 %
Parker Hannifin Corp.	3,80 %
L'Oréal SA	3,80 %
Total	42,80 %

Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	47,30 %
Europe	21,10 %
Asie et Pacifique	20,00 %
Court terme et autres	5,80 %
Moyen-Orient et Afrique	5,80 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 27

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

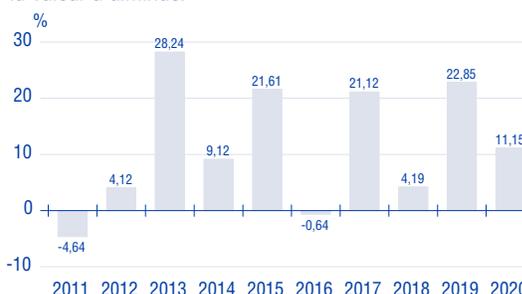
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 893 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,22 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,72 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,30 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,87 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 114,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 981 933
Taux de rotation du portefeuille : 25,76 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,79 %	27,31 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,33 %	27,95 \$
Série 75/100	3,11 %	26,63 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,62 %	27,40 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial, lequel est principalement composé d'actions ordinaires de sociétés situées partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft corp.	3,81 %
Apple inc.	3,57 %
Amazon.com inc.	3,25 %
Alphabet Holding Company inc.	2,19 %
UnitedHealth Group inc.	1,60 %
Facebook inc.	1,35 %
Johnson & Johnson	1,29 %
JPMorgan Chase & co.	1,16 %
NextEra Energy inc.	1,10 %
Broadcom inc.	1,05 %
Total	20,37 %

Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	63,84 %
Europe	20,75 %
Asie et Pacifique	14,72 %
Court terme et autres	0,69 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 167

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 214 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,28 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,33 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 26 octobre 2020
Gestionnaire de portefeuille : Loomis, Sayles & Company
Valeur totale du Fonds : 18,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 768 695
Taux de rotation du portefeuille : 4,34 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	10,34 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,53 %	10,34 \$
Série 75/100	3,06 %	10,33 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,86 %	10,33 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, lequel est principalement investi dans des titres de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres du fonds sous-jacent

Danaher corp.	3,80 %
Amazon.com inc.	3,80 %
IQVIA	3,40 %
MasterCard inc.	3,40 %
Alphabet Inc.	3,30 %
Roper Technologies inc.	3,30 %
Linde PLC	3,10 %
Facebook inc.	3,10 %
UnitedHealth Group inc.	3,00 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing co. Itée	2,80 %
Total	33,00 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	61,50 %
Actions étrangères	29,10 %
Court terme et autres	5,10 %
Actions canadiennes	4,30 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 44

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,53 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,06 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,86 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 151,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 5 717 861
Taux de rotation du portefeuille : 131,37 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,81 %	21,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,38 %	21,74 \$
Série 75/100	3,08 %	20,75 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,53 %	21,34 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des titres de sociétés situées partout dans le monde. La répartition géographique du portefeuille est la suivante : un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans les régions de l'Europe et de l'Asie.

Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	4,87 %
Micron Technology inc.	3,70 %
Moncler SpA	3,61 %
Activision Blizzard inc.	3,17 %
Amazon.com inc.	3,13 %
Facebook inc.	3,02 %
Alibaba Group Holding Ltée, ADR commandité	3,01 %
CGI inc.	2,95 %
F5 Networks, inc.	2,81 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,81 %
Total	33,08 %

Composition du Fonds

États-Unis	31,32 %
Canada	27,78 %
Europe	20,20 %
Asie et Pacifique	12,06 %
Court terme et autres	6,02 %
Moyen Orient et Afrique	2,62 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 44

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir des rendements totaux élevés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 126 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,84 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,38 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,53 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 37,5 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 037 106
Taux de rotation du portefeuille : 18,20 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,12 %	12,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,89 %	12,42 \$
Série 75/100	3,40 %	12,22 \$
Série 75/100 Prestige ¹	3,09 %	12,35 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés œuvrant partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Pandora A/S
Meggitt PLC
General Electric co.
Finning International inc.
Allison Transmission Holdings Inc.
CDK Global, inc.
Thai Beverage PLC
Simon Property Group LP
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA
Komatsu Ltd.

Composition du fonds sous-jacent

Europe	38,32 %
États-Unis	32,69 %
Asie et Pacifique	17,88 %
Canada	4,24 %
Amérique latine	3,36 %
Court terme et autres	2,34 %
Autres pays	1,17 %
Total	100,00 %

Les 10 principaux titres représentent 28,25 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 59

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 248 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,49 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,12 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,89 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,40 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,09 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 126,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 4 974 124
Taux de rotation du portefeuille : 3,15 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,04 %	28,10 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,81 %	28,45 \$
Série 75/100	3,34 %	27,32 \$
Série 75/100 Prestige ¹	3,04 %	27,84 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés œuvrant partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Ottogi Corp.
 Imperial Brands PLC
 Suncor Energy inc.
 Microsoft corp.
 ITOCHU corp.
 Simpli Technology
 Anthem, Inc.
 Canadian Natural Resources ltée
 Amazon.com inc.
 Haitian International Holdings

Composition du fonds sous-jacent

Asie et Pacifique	37,70 %
États-Unis	32,09 %
Europe	8,67 %
Autres pays	7,71 %
Court terme et autres	7,52 %
Canada	6,31 %
Total	100,00 %

Les 10 principaux titres représentent 18,42 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 130

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

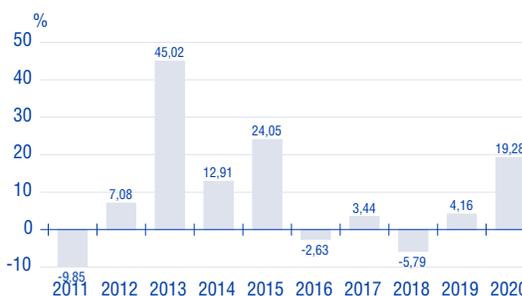
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 299 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,69 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,04 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,81 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,34 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,04 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : BlackRock
Valeur totale du Fonds : 180,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 10 116 064
Taux de rotation du portefeuille : 17,67 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,72 %	15,45 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,53 %	15,62 \$
Série 75/100	2,97 %	15,16 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,50 %	15,54 \$
Série Ecoflex 100/100	2,93 %	19,02 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index à évaluation quotidienne, lequel est composé de titres de sociétés à grande capitalisation qui œuvrent en Europe, en Australie et en Extrême-Orient.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Nestlé SA	2,13 %
Roche Holdings AG	1,54 %
Novartis AG, enregistré	1,32 %
ASML Holding NV	1,30 %
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SA	1,09 %
Toyota Motor Corp.	1,03 %
Unilever PLC	0,99 %
AIA Group Ltd.	0,93 %
SAP AG	0,86 %
AstraZeneca Group PLC	0,83 %
Total	12,02 %

Composition du fonds sous-jacent

Europe	61,72 %
Asie et Pacifique	30,02 %
Australie	6,39 %
Court terme et autres	1,22 %
Moyen-Orient et Afrique	0,56 %
Amérique latine	0,09 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 898

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 685 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,37 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,53 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,93 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 577,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 19 386 230
Taux de rotation du portefeuille : 35,17 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	23,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,36 %	23,85 \$
Série 75/100	3,09 %	22,76 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,68 %	23,32 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les 10 principaux titres du Fonds

Nestlé SA	2,90 %
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	2,42 %
Iberdrola, S.A.	2,36 %
Tencent Holdings Ltd.	2,27 %
Vonovia SE	2,14 %
Samsung Electronics Co. Ltd.	2,13 %
ASML Holding NV	2,06 %
Techtron Industries Co. Ltd.	1,97 %
Rio Tinto Ltd.	1,93 %
Schneider Electric SA	1,90 %
Total	22,08 %

Composition du Fonds

Europe	56,75 %
Asie et Pacifique	39,16 %
États-Unis	2,73 %
Court terme et autres	1,36 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 77

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 751 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,77 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,36 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,68 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 42,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 2 769 536
Taux de rotation du portefeuille : 2,33 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,91 %	19,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,68 %	20,00 \$
Série 75/100	3,23 %	19,08 \$
Série 75/100 Prestige ¹	3,03 %	19,40 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Europe, lequel se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Roche Holdings AG
 Sanofi LLC
 SAP AG
 Publicis Groupe SA
 Koninklijke Philips NV
 Axa SA
 Legal & General Group PLC
 Prosus NV
 Prudential PLC
 Fresenius Medical Care AG & Co.

Composition du fonds sous-jacent

Autres pays	24,74 %
Royaume-Uni	24,08 %
France	18,80 %
Allemagne	15,43 %
Pays-Bas	15,26 %
Court terme et autres	1,69 %
Total	100,00 %

Les 10 principaux titres représentent 37,98 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 58

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 598 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,80 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,68 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,23 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,03 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : BlackRock
Valeur totale du Fonds : 322,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 10 382 250
Taux de rotation du portefeuille : 9,42 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	36,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,48 %	36,62 \$
Série 75/100	2,96 %	35,48 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,57 %	36,23 \$
Série Ecoflex 100/100	2,89 %	44,60 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, lequel se compose d'investissements dans des titres de participation du marché américain.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Apple inc.	6,64 %
Microsoft corp.	5,27 %
Amazon.com inc.	4,35 %
Facebook Inc., catégorie A	2,06 %
Tesla, inc.	1,68 %
Alphabet inc., catégorie A	1,65 %
Alphabet inc., catégorie C	1,59 %
Berkshire Hathaway Inc., Cat. B	1,41 %
Johnson & Johnson	1,30 %
JPMorgan Chase & co.	1,21 %
Total	27,16 %

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	26,68 %
Santé	12,79 %
Consommation discrétionnaire	12,45 %
Services de communication	10,68 %
Finance	9,90 %
Industrie	7,80 %
Biens de consommation de base	6,46 %
Services aux collectivités	2,74 %
Immobilier	2,40 %
Énergie	2,25 %
Matériaux	2,11 %
Total	96,26 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	96,26 %
Actions internationales	2,94 %
Court terme et autres	0,80 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 512

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un accroissement du capital à moyen et long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 3 429 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 13,13 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,48 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,96 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,57 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,89 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments
Valeur totale du Fonds : 129,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 9 574 766
Taux de rotation du portefeuille : 4,72 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,93 %	13,50 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,74 %	13,53 \$
Série 75/100	3,27 %	13,45 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,89 %	13,51 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Amazon.com inc.
Facebook Inc., catégorie A
Berkshire Hathaway, catégorie A
Netflix inc.
Microsoft corp.
Apple inc.
UnitedHealth Group inc.
Salesforce.com inc.
Nvidia corp.
Qualcomm inc.

Les 10 principaux titres représentent 33,84 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 348

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	34,11 %
Santé	15,73 %
Services de communication	11,96 %
Consommation discrétionnaire	10,69 %
Finance	7,16 %
Industrie	4,49 %
Biens de consommation de base	3,30 %
Matériaux	1,96 %
Énergie	0,20 %
Services aux collectivités	0,18 %
Immobilier	0,10 %
Total	89,88 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	89,88 %
Actions internationales	5,23 %
Court terme et autres	3,03 %
Actions canadiennes	1,82 %
Obligations étrangères	0,04 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 341 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 28,36 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 3 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,93 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,74 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,27 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,89 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 629,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 28 030 427
Taux de rotation du portefeuille : 197,63 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,60 %	21,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,21 %	21,78 \$
Série 75/100	2,81 %	21,50 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,45 %	21,68 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	21,49 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans des titres de sociétés américaines à grande capitalisation qui tirent profit des thèmes d'innovation structurelle de l'économie.

Les principaux titres du Fonds

Apple inc.	4,98 %
Microsoft corp.	4,86 %
Amazon.com inc.	4,85 %
Alphabet Holding Company inc.	2,66 %
Facebook inc.	2,13 %
Nanox Imaging	1,93 %
JPMorgan Chase & co.	1,82 %
Gouvernement du Canada, 0,109 %, 2021-03-18	1,69 %
Micron Technology inc.	1,58 %
Johnson & Johnson	1,53 %
Total	28,03 %

Répartition sectorielle du Fonds

Technologies de l'information	27,38 %
Santé	21,66 %
Services de communication	10,93 %
Consommation discrétionnaire	10,42 %
Industrie	8,32 %
Finance	7,81 %
Biens de consommation de base	3,95 %
Services aux collectivités	2,71 %
Immobilier	2,16 %
Matériaux	1,18 %
Énergie	0,61 %
Total	97,13 %

Composition du Fonds

Actions américaines	91,64 %
Actions étrangères	4,05 %
Court terme et autres	2,87 %
Actions canadiennes	1,44 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 105

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 383 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 16,10 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 4 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,60 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,21 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,45 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019
Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique
Valeur totale du Fonds : 71,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 6 041 350
Taux de rotation du portefeuille : 8,70 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	11,89 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,56 %	11,92 \$
Série 75/100	3,06 %	11,85 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,68 %	11,91 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans des unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

Les principaux titres du fonds sous-jacent

Entegris Inc.	5,60 %
Parker Hannifin Corp.	4,70 %
Cognex corp.	4,30 %
Microsoft corp.	4,20 %
Msci inc.	4,20 %
Intuitive Surgical Inc.	4,20 %
Morgan Stanley	4,10 %
Nike Inc.	4,10 %
Servicenow inc.	4,10 %
Ametek inc.	4,10 %
Total	43,60 %

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	37,50 %
Industrie	19,50 %
Consommation discrétionnaire	17,60 %
Finance	8,30 %
Santé	6,70 %
Services de communication	4,00 %
Biens de consommation de base	3,80 %
Total	97,40 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	97,40 %
Court terme et autres	2,60 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 26

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 183 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 15,40 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,56 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,06 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,68 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 94,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 919 320
Taux de rotation du portefeuille : 181,80 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,80 %	24,08 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,39 %	24,59 \$
Série 75/100	3,09 %	23,52 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,62 %	24,15 \$
Série Ecoflex 100/100	3,03 %	22,73 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement composé de titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et dont les états financiers sont solides.

Les principaux titres du Fonds

Microsoft corp.	5,98 %
Apple inc.	5,53 %
Amazon.com inc.	5,10 %
Alphabet Holding Company inc.	3,44 %
UnitedHealth Group inc.	2,48 %
Facebook inc.	2,13 %
Johnson & Johnson	1,97 %
JPMorgan Chase & co.	1,83 %
NextEra Energy inc.	1,73 %
Broadcom inc.	1,66 %
Total	31,85 %

Répartition sectorielle du Fonds

Technologies de l'information	27,36 %
Santé	16,19 %
Consommation discrétionnaire	11,77 %
Finance	10,87 %
Services de communication	9,50 %
Industrie	8,71 %
Biens de consommation de base	5,27 %
Immobilier	2,85 %
Énergie	2,44 %
Matériaux	2,40 %
Services aux collectivités	2,34 %
Total	99,70 %

Composition du Fonds

Actions américaines	98,51 %
Actions étrangères	1,19 %
Court terme et autres	0,30 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 90

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 722 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 10,54 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,39 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,03 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 190,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 7 916 988
Taux de rotation du portefeuille : 5,96 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,63 %	26,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,20 %	26,92 \$
Série 75/100	2,94 %	25,34 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,50 %	25,98 \$
Série Ecoflex 100/100	2,96 %	25,33 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, lequel se compose principalement de titres de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft corp.	5,41 %
Apple inc.	4,80 %
Johnson & Johnson	2,72 %
Broadcom inc.	2,63 %
UnitedHealth Group inc.	2,39 %
BlackRock inc.	2,39 %
The Travelers Companies inc.	2,29 %
MetLife inc.	2,22 %
Fortis Inc.	2,22 %
Algonquin Power & Utilities Corp.	2,18 %
Total	29,25 %

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	18,66 %
Santé	15,24 %
Finance	13,26 %
Industrie	10,52 %
Consommation discrétionnaire	10,11 %
Biens de consommation de base	8,01 %
Immobilier	6,97 %
Services aux collectivités	6,48 %
Services de communication	4,94 %
Matériaux	2,53 %
Énergie	1,30 %
Total	98,02 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	92,79 %
Actions canadiennes	4,40 %
Court terme et autres	1,98 %
Actions étrangères	0,83 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 68

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une appréciation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

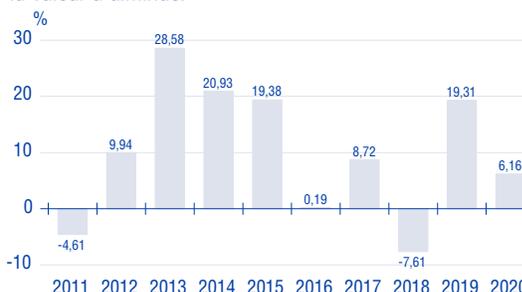
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 439 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,34 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,63 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,20 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,96 %	0,75 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique
Valeur totale du Fonds : 171,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 25 717 050
Taux de rotation du portefeuille : 12,81 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,07 %	5,95 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,85 %	6,02 \$
Série 75/100	3,34 %	5,93 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,98 %	5,96 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds d'actions Asie-Pacifique Dynamique, lequel est un fonds d'actions comprenant une sélection d'actions de sociétés établies surtout dans la région du Pacifique, y compris au Japon.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

BYD Co.	5,30 %
Li Ning Co Ltd.	3,20 %
Shenzhen Inovance Technology	2,80 %
Lepu Medical Technology	2,70 %
BeiGene	2,70 %
Meituan-Dianping	2,70 %
Alibaba Group Holding Ltd.	2,70 %
Tencent Holdings Ltd.	2,60 %
LG Household & Health Care Ltd.	2,50 %
Shandong Weigao Group Medical Polymer Co	2,50 %
Total	29,70 %

Composition du fonds sous-jacent

Chine	66,30 %
Autres pays	10,00 %
Taiwan	7,20 %
Japon	6,80 %
Corée du Sud	4,40 %
Thaïlande	3,80 %
Court terme et autres	1,50 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 52

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 178 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,11 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,07 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,85 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,34 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,98 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019
Gestionnaire de portefeuille : Jarislowsky Fraser Limitée
Valeur totale du Fonds : 38,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 3 140 748
Taux de rotation du portefeuille : 22,66 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,16 %	12,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,98 %	12,38 \$
Série 75/100	3,49 %	12,31 \$
Série 75/100 Prestige ¹	3,06 %	12,37 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, lequel se compose en grande partie de titres de sociétés établies à travers le monde et qui exercent leurs activités sur les marchés émergents.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Samsung Electronics Co. Ltd., GDR commandité	7,80 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing ADR	7,50 %
Alibaba Group Holding Itée, ADR commandité	7,20 %
Tencent Holdings Ltd.	7,20 %
Ping An Insurance Group Co of China Ltd.	3,10 %
Meituan-Dianping	3,10 %
Tata Consultancy Services Ltd.	3,00 %
Wuxi Biologics Cayman Inc.	2,80 %
Airtac International Goup	2,30 %
New Oriental Education & Technology inc.	2,20 %
Total	46,20 %

Composition du fonds sous-jacent

Asie et Pacifique	80,79 %
Amérique latine	7,82 %
Europe	5,57 %
Moyen-Orient et Afrique	2,25 %
Court terme et autres	2,10 %
Amérique du Nord	1,47 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 61

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

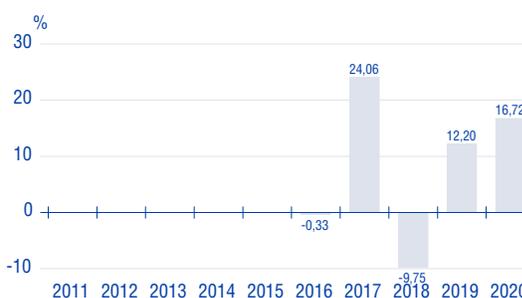
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 224 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 18,81 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 3 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,98 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,49 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,06 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs CIBC
Valeur totale du Fonds : 273,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 4 839 239
Taux de rotation du portefeuille : 8,74 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,43 %	59,25 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	3,21 %	59,96 \$
Série 75/100	3,66 %	59,08 \$
Série 75/100 Prestige ¹	3,25 %	59,37 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance, lequel est principalement composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui participent à la conception, au développement, à la fabrication et à la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

UnitedHealth Group inc.	6,22 %
Pfizer inc.	4,85 %
Eli Lilly and Co.	4,79 %
AstraZeneca Group PLC	4,57 %
Novartis AG, ADR commandité	4,46 %
Thermo Fisher Scientific inc.	4,19 %
Bristol-Myers Squibb co.	4,02 %
Abbott Laboratories	3,31 %
Danaher corp.	2,93 %
Boston Scientific corp.	2,90 %
Total	42,24 %

Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	68,77 %
Japon	7,44 %
Royaume-Uni	7,28 %
Suisse	5,55 %
Autres pays	5,52 %
Court terme et autres	3,69 %
Irlande	1,75 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 95

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

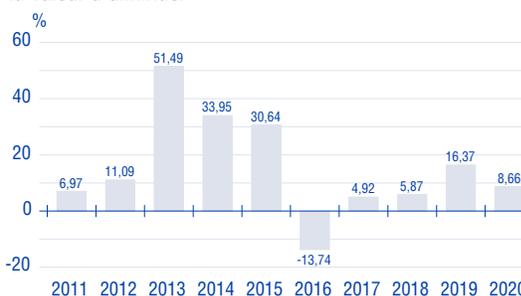
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 3 783 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 14,25 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,43 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	3,21 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,66 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,25 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019
Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique
Valeur totale du Fonds : 61,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 6 071 366
Taux de rotation du portefeuille : 10,78 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,04 %	10,10 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,83 %	10,12 \$
Série 75/100	3,21 %	10,08 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,81 %	10,12 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans des unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, qui est investi dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

NextEra Energy Partners, LP
NextEra Energy inc.
Northland Power inc.
Eversource Energy
Orsted A/S
Crown Castle International corp.
Iberdrola, S.A.
American Tower corp.
Innervex énergie renouvelable inc.
RWE AG

Les 10 principaux titres représentent 39,30 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 32

Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	33,90 %
Canada	26,10 %
Europe	22,50 %
Court terme et autres	11,90 %
Asie et Pacifique	5,60 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 017 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,47 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,04 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,83 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,21 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 72,1 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 802 197
Taux de rotation du portefeuille : 44,32 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	41,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,31 %	42,28 \$
Série 75/100	3,14 %	41,08 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,62 %	41,34 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes et de titres à revenu fixe à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds de placement immobilier RioCan	8,32 %
Granite Real Estate Investment Trust	7,62 %
Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust	7,42 %
Allied Properties Real Estate Investment Trust	7,16 %
InterRent Real Estate Investment Trust	5,10 %
Smart Real Estate Investment Trust	3,97 %
CT Real Estate Investment Trust	3,89 %
Choice Properties Real Estate Investment Trust	3,71 %
Fonds de placement immobilier H&R	3,67 %
Dream Industrial Real Estate Investment Trust	3,62 %
Total	54,48 %

Composition du Fonds

Actions canadiennes	97,13 %
Court terme et autres	2,43 %
Actions américaines	0,44 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 43

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 728 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,63 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,31 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,14 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 564,8 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 16 545 766
Taux de rotation du portefeuille : 121,74 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,95 %	34,81 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	2,73 %	35,22 \$
Série 75/100	3,07 %	34,76 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,52 %	35,30 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds reproduit le rendement de l'indice Nasdaq 100. Cet indice regroupe des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles des sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

Les 10 principaux titres du Fonds

Apple inc.	10,90 %
Invesco Qqq Trust, série 1	10,17 %
Microsoft corp.	8,12 %
Amazon.com inc.	7,89 %
Tesla, inc.	4,00 %
Facebook inc.	3,17 %
Alphabet Holding Company inc., catégorie C	2,79 %
Alphabet Holding Company inc.	2,55 %
Nvidia corp.	2,38 %
PayPal Holdings inc.	2,02 %
Total	53,99 %

Composition du Fonds

Actions américaines	95,96 %
Actions étrangères	3,10 %
Court terme et autres	0,94 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 103

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un accroissement du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 5 945 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 19,54 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,73 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,07 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,52 %	0,30 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 151,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 13 348 329
Taux de rotation du portefeuille : 78,50 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,96 %	11,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,85 %	11,40 \$
Série 75/100	2,31 %	11,24 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,18 %	11,28 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres à revenu fixe. La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et 30 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds

Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	49,69 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	19,78 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	9,90 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	9,03 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	9,00 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	2,04 %
Autres éléments d'actif	0,56 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe canadien	49,69 %
Fonds de revenu fixe mondial	19,78 %
Fonds d'actions mondiales	11,07 %
Fonds d'actions canadiennes	9,90 %
Fonds d'actions américaines	9,00 %
Court terme et autres	0,56 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 6

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

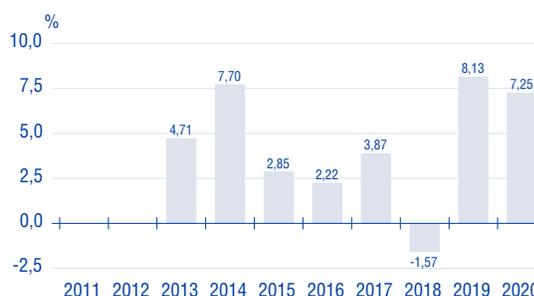
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 140 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,36 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,96 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,85 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,31 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,18 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 103,7 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 9 041 354
Taux de rotation du portefeuille : 55,69 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,95 %	11,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,85 %	11,52 \$
Série 75/100	2,22 %	11,38 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,13 %	11,40 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et 45 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds

Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	36,74 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	17,79 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	14,77 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	13,54 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	13,49 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	3,06 %
Autres éléments d'actif	0,61 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe canadien	36,74 %
Fonds de revenu fixe mondial	17,79 %
Fonds d'actions mondiales	16,60 %
Fonds d'actions canadiennes	14,77 %
Fonds d'actions américaines	13,49 %
Court terme et autres	0,61 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 6

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 155 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,80 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,85 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,22 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,13 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 113,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 9 770 265
Taux de rotation du portefeuille : 43,10 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,95 %	11,62 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,85 %	11,65 \$
Série 75/100	2,26 %	11,51 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,12 %	11,55 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et 60 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds

Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	24,89 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	19,86 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	18,10 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	18,03 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	14,87 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	4,10 %
Autres éléments d'actif	0,15 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe canadien	24,89 %
Fonds d'actions mondiales	22,20 %
Fonds d'actions canadiennes	19,86 %
Fonds d'actions américaines	18,03 %
Fonds de revenu fixe mondial	14,87 %
Court terme et autres	0,15 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 6

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 170 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,24 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,85 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,26 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,12 %	0,10 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 52,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 4 446 939
Taux de rotation du portefeuille : 37,55 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,95 %	11,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,84 %	11,79 \$
Série 75/100	2,24 %	11,66 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,14 %	11,68 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et 75 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	24,79 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	22,65 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	22,56 %
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	14,95 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	9,92 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	5,13 %
Autres éléments d'actif	0,00 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	27,78 %
Fonds d'actions canadiennes	24,79 %
Fonds d'actions américaines	22,56 %
Fonds de revenu fixe canadien	14,94 %
Fonds de revenu fixe mondial	9,92 %
Court terme et autres	0,01 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 6

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 186 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,71 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,84 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,24 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,14 %	0,20 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 21,4 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 811 433
Taux de rotation du portefeuille : 101,63 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,95 %	11,85 \$
Série Classique 75/75 Prestige ¹	1,84 %	11,87 \$
Série 75/100	2,26 %	11,73 \$
Série 75/100 Prestige ¹	2,07 %	11,76 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et 90 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	29,73 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	27,57 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	27,45 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	6,25 %
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	5,05 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	5,03 %
Autres éléments d'actif	-1,08 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	33,82 %
Fonds d'actions canadiennes	29,73 %
Fonds d'actions américaines	27,45 %
Fonds de revenu fixe canadien	5,05 %
Fonds de revenu fixe mondial	5,03 %
Court terme et autres	-1,08 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 6

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 197 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,02 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,84 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,26 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,07 %	0,20 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 24 novembre 2014
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 109,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 9 128 615
Taux de rotation du portefeuille : 24,90 %
Investissement minimal : 25 \$

Fonds de l'Étape Revenu admissible au Revenu minimum

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE ¹	2,83 %	11,94 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des titres de créance de sociétés, dans des placements privés et dans des titres de créance gouvernementaux.

Les principaux titres du Fonds

OMERS Realty corp., 3,628 %, 2030-06-05	3,25 %
Concord Wedgemount Creek General Partnership, 4,305 %, 2060-03-31	2,84 %
Cameron LNG LLC, 3,701 %, 2039-01-15	2,61 %
Gouvernement du Canada, 0,170 %, 2021-03-04	2,52 %
BP Housing Association, 2,700 %, 2040-03-25	2,43 %
MaRS Phase 2 Investment Trust, 4,566 %, 2035-12-31	2,23 %
Gouvernement du Canada, 0,169 %, 2021-02-18	2,20 %
Enbridge inc., 4,570 %, 2044-03-11	2,12 %
FortisBC Energy, inc., 2,820 %, 2049-08-09	1,97 %
TELUS corp., 4,850 %, 2044-04-05	1,94 %
Total	24,11 %

Composition du Fonds

Sociétés	78,73 %
Court terme et autres	11,76 %
Obligations étrangères	9,51 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 108

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- Recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la préservation du capital

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	□	□	□	□

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 193 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,93 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,83 %	-

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 24 novembre 2014
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 11,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 938 017
Taux de rotation du portefeuille : 25,78 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE ¹	3,06 %	11,92 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds mise sur une habile diversification des titres obligataires gouvernementaux canadiens, des obligations de sociétés canadiennes, des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations ³	70,15 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	14,97 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	10,09 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	5,07 %
Autres éléments d'actif	-0,28 %
Total	100,00 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	70,15 %
Fonds d'actions canadiennes	14,97 %
Fonds d'actions américaines	10,09 %
Fonds d'actions mondiales	5,06 %
Court terme et autres	-0,27 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- Recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la croissance à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

¹ Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

³ Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

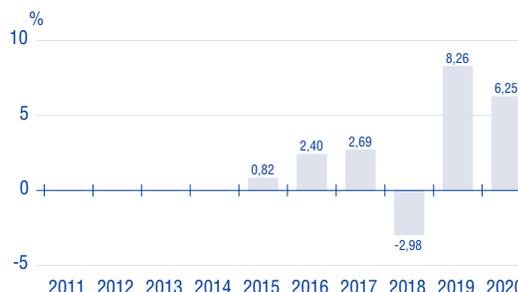
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 189 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,88 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,06 %	-

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2020 pour la série Ecoflextra 75/100³

	Frais de gestion annuels (%) ¹	Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹	Taux de frais (%) ¹
FONDS DISCIPLINE				
Discipline prudent (iAGP)	2,23	-	2,77	0,60
Discipline modéré (iAGP)	2,33	-	2,88	0,80
Discipline équilibré (iAGP)	2,38	-	2,88	0,80
Discipline croissance (iAGP)	2,36	-	2,88	1,05
FONDS DE REVENU				
Marché monétaire	1,29	-	1,67	0,60
Obligations court terme	1,91	0,00	2,38	0,60
Obligations discipline (iAGP)	1,93	0,00	2,38	0,60
FONDS HYBRIDES CANADIENS				
Hybride Actions canadiennes discipline (iAGP) 75/25	2,18	-	2,65	1,35
Hybride Indiciel canadien 75/25	2,08	0,00	2,57	1,40
FONDS HYBRIDES MONDIAUX				
Hybride Actions mondiales discipline (iAGP) 75/25	2,53	-	3,05	1,40
Hybride Actions américaines discipline (iAGP) 75/25	2,35	-	2,85	1,40

¹ Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

² Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

³ La série Ecoflextra 75/100 n'est pas offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds suivants : Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations discipline (iAGP) et Discipline prudent (iAGP).

Informations spécifiques aux Fonds de la Catégorie F

Cette section présente les Fonds et les Séries disponibles pour l'option de Catégorie F. Pour plus d'informations sur les Fonds, reportez-vous à la page correspondante de ce document. Lorsque vous investissez dans les Fonds en vertu de l'option de Catégorie F, iA Groupe financier ne verse aucune commission ni aucuns frais de service à votre représentant en assurance vie et à son agence. Le montant que vous payez pour la détention d'Unités de Fonds de la Catégorie F sera indiqué dans l'entente entre vous et votre représentant. Il n'y a pas de Frais de rachat.

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2020 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100
FONDS FOCUS													
Focus prudent	1,08	0,90	1,24	1,00	1,34	0,01	1,44	1,24	1,62	1,35	1,73	0,10	0,25
Focus modéré	1,13	0,93	1,28	1,09	1,44	0,01	1,53	1,28	1,67	1,46	1,85	0,10	0,40
Focus équilibré	1,17	0,98	1,33	1,16	1,52	0,01	1,56	1,33	1,73	1,54	1,94	0,10	0,40
Focus croissance	1,22	1,03	1,37	1,19	1,60	0,02	1,50	1,40	1,79	1,57	2,03	0,10	0,50
Focus audacieux	1,26	1,04	1,50	1,28	1,66	0,02	1,65	1,41	1,92	1,68	2,10	0,20	0,65
FONDS SÉLECTION													
Sélection prudent	1,03	0,89	1,20	0,94	1,25	0,00	1,38	1,23	1,57	1,28	1,63	0,10	0,25
Sélection modéré	1,08	0,95	1,26	1,03	1,33	0,00	1,44	1,29	1,63	1,38	1,72	0,10	0,40
Sélection équilibré	1,15	1,02	1,33	1,12	1,42	0,00	1,55	1,37	1,60	1,48	1,82	0,10	0,40
Sélection croissance	1,23	1,10	1,41	1,22	1,53	0,00	1,60	1,46	1,80	1,59	1,94	0,10	0,50
Sélection audacieux	1,30	1,17	1,56	1,31	1,61	0,00	1,68	1,54	1,98	1,69	2,03	0,20	0,65
FONDS DE REVENU													
Marché monétaire	0,74	0,69	0,92	0,86	0,98	-	1,08	0,99	1,25	1,19	1,32	0,10	0,25
Obligations court terme	1,25	1,10	1,41	1,19	1,41	0,00	1,67	1,46	1,81	1,55	1,81	0,10	0,25
Obligations	1,23	1,10	1,39	1,19	1,41	0,01	1,63	1,37	1,68	1,57	1,81	0,10	0,25
Obligations de sociétés canadiennes	1,23	1,10	1,35	1,19	-	0,00	1,62	1,46	1,74	1,56	-	0,10	-
Obligations de base plus (Wellington Square)	1,27	1,15	1,48	1,29	1,53	-	1,65	1,52	1,88	1,67	1,94	0,10	0,25
Revenu fixe mondial (PIMCO)	1,60	1,38	1,75	1,58	-	-	2,03	1,77	2,19	2,00	-	0,10	-
Revenu à taux variable (Wellington Square)	1,24	1,15	1,42	1,29	-	-	1,54	1,51	1,81	1,67	-	0,10	-
Stratégie d'obligations de sociétés ³	0,72	0,62	0,92	0,75	-	0,00	1,03	0,92	1,26	1,06	-	0,10	-
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,61	1,47	1,74	1,64	-	-	2,08	1,87	2,17	2,06	-	0,10	-

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2020 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100
FONDS DIVERSIFIÉS													
Diversifié sécurité	1,04	0,89	1,22	1,07	1,39	0,05	1,44	1,27	1,64	1,47	1,83	0,10	0,25
Diversifié	1,08	0,75	1,25	0,93	1,41	0,02	1,49	1,09	1,65	1,29	1,83	0,10	0,40
Diversifié opportunité	1,13	0,77	1,31	0,94	1,46	0,01	1,49	1,09	1,59	1,28	1,86	0,10	0,50
Modéré ISR (Inhance)	1,22	1,04	1,47	1,11	1,63	-	1,59	1,39	1,87	1,47	2,05	0,10	0,40
Équilibré ISR (Inhance)	1,27	1,11	1,52	1,22	1,68	-	1,66	1,47	1,93	1,59	2,10	0,10	0,50
Croissance ISR (Inhance)	1,32	1,14	1,57	1,21	1,73	-	1,70	1,50	1,98	1,58	2,16	0,10	0,50
Diversifié revenu	1,17	0,77	1,37	1,02	1,55	0,02	1,55	1,11	1,78	1,38	1,98	0,10	0,50
Stratégie revenu	1,06	0,68	1,24	0,79	1,64	-	1,32	0,98	1,63	1,11	2,06	0,10	0,50
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	1,16	0,98	1,35	1,10	-	-	1,55	1,32	1,75	1,46	-	0,10	-
Fidelity Revenu mensuel mondial	1,38	1,20	1,56	1,34	-	-	1,81	1,47	1,97	1,73	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	1,07	0,93	1,25	1,10	-	0,05	1,47	1,31	1,67	1,51	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	1,12	0,88	1,40	1,09	-	0,06	1,53	1,27	1,85	1,50	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP)	1,16	0,91	1,43	1,12	-	0,06	1,56	1,30	1,88	1,54	-	0,20	-
FONDS HYBRIDES CANADIENS													
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	1,00	0,61	1,17	0,65	1,17	0,00	1,34	0,90	1,44	0,96	1,54	0,10	0,50
Hybride Dividendes croissance 75/25	1,01	0,61	1,20	0,71	1,27	0,00	1,37	0,91	1,57	1,02	1,64	0,10	0,50
Hybride Indiciel canadien 75/25	1,08	0,71	1,29	0,84	1,35	0,00	1,43	1,02	1,67	1,17	1,74	0,20	0,65
Hybride Frontière Nord ^{MD} Fidelity 75/25	1,19	0,98	1,45	1,29	1,76	0,00	1,56	1,33	1,85	1,67	2,20	0,20	0,65
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	1,12	0,73	1,35	0,86	1,35	0,00	1,48	1,04	1,74	1,18	1,74	0,20	0,65
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	1,20	0,97	1,39	1,13	-	0,00	1,61	1,31	1,78	1,49	-	0,20	-
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	1,46	1,24	1,69	1,32	-	0,00	1,85	1,62	2,12	1,70	-	0,20	-
Hybride Actions nord-américaines 75/25	1,12	0,79	1,31	0,96	1,42	0,00	1,48	1,11	1,70	1,30	1,82	0,20	0,65
FONDS HYBRIDES MONDIAUX													
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	1,35	1,15	1,57	1,27	1,66	0,03	1,80	1,44	1,89	1,68	1,98	0,20	0,65
Hybride Actions mondiales 75/25	1,19	0,88	1,43	1,06	1,54	0,00	1,56	1,21	1,82	1,41	1,95	0,20	0,65
Hybride Opportunités mondiales (Loomis Sayles) 75/25	1,14	0,91	1,30	1,02	-	0,00	1,50	1,24	1,68	1,37	-	0,20	-
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	1,23	0,86	1,41	1,01	1,54	0,00	1,60	1,19	1,81	1,35	1,95	0,20	0,65
Hybride Fidelity Étoile du Nord ^{MD} 75/25	1,36	1,14	1,61	1,42	1,78	0,00	1,74	1,50	2,03	1,81	2,22	0,20	0,65
Hybride Innovation thématique 75/25	1,24	1,01	1,47	1,19	-	0,00	1,61	1,36	1,87	1,55	-	0,20	-
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES													
Actions revenu stratégique	1,09	0,69	1,27	0,77	1,27	-	1,44	1,00	1,54	1,09	1,64	0,20	0,75
Dividendes croissance	1,10	0,72	1,34	0,84	1,36	-	1,46	0,96	1,74	1,17	1,77	0,20	0,75
Indiciel canadien	1,16	0,75	1,37	0,90	1,26	0,00	1,52	1,10	1,65	1,24	1,63	0,30	0,75
Frontière Nord ^{MD} Fidelity	1,33	1,12	1,58	1,37	-	-	1,71	1,47	1,99	1,76	-	0,30	-
Actions canadiennes - croissance	1,21	0,84	1,43	0,97	1,42	-	1,57	1,16	1,82	1,31	1,83	0,30	0,75
Potentiel Canada Fidelity	1,34	1,09	1,57	1,30	-	-	1,75	1,45	2,00	1,68	-	0,30	-
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	1,55	1,32	1,78	1,44	-	-	1,95	1,70	2,21	1,83	-	0,30	-
Actions nord-américaines	1,21	0,86	1,44	1,07	-	-	1,57	1,19	1,84	1,43	-	0,30	-

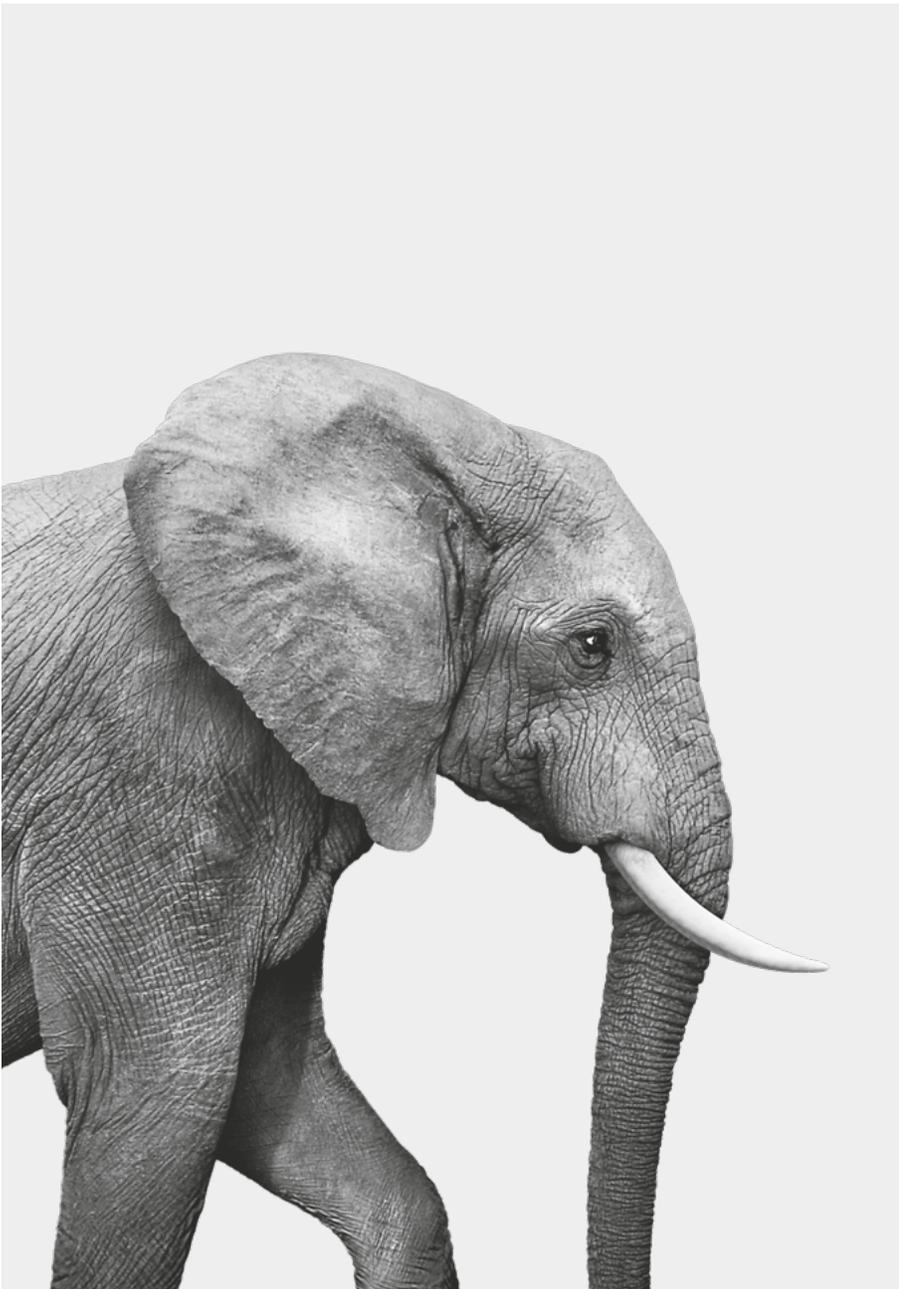
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2020 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) ¹					Frais de fonds sous-jacents (%) ²	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ¹					Taux de frais (%) ¹	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES													
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	1,14	0,78	1,41	0,96	1,41	0,10	1,61	1,20	1,90	1,40	1,90	0,30	0,75
Dividende mondial (Dynamique)	1,44	1,21	1,74	1,35	-	0,04	1,82	1,64	2,23	1,78	-	0,30	-
Actions mondiales	1,32	0,94	1,59	1,13	-	-	1,70	1,27	2,00	1,49	-	0,30	-
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	1,23	1,05	1,55	1,36	-	-	1,60	1,40	1,96	1,75	-	0,30	-
Actions mondiales Conviction	1,32	0,92	1,60	1,10	-	-	1,70	1,25	2,02	1,45	-	0,30	-
Fidelity Actions mondiales - Concentré	1,41	1,21	1,68	1,39	-	0,15	1,96	1,73	2,26	1,93	-	0,30	-
Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	1,49	1,29	1,77	1,51	-	-	1,91	1,66	2,21	1,91	-	0,30	-
Indiciel international (BlackRock)	1,21	1,02	1,45	1,02	1,38	0,02	1,49	1,39	1,86	1,39	1,79	0,30	0,75
Actions internationales	1,32	0,96	1,56	1,17	-	-	1,70	1,30	1,97	1,53	-	0,30	-
Actions Europe Fidelity	1,40	1,20	1,67	1,48	-	-	1,79	1,57	2,09	1,89	-	0,30	-
Indiciel américain (BlackRock)	1,21	1,04	1,45	1,10	1,38	0,01	1,53	1,30	1,85	1,47	1,80	0,30	0,75
Fidelity Vision stratégique	1,43	1,25	1,70	1,34	-	-	1,84	1,52	2,18	1,72	-	0,30	-
Innovation thématique	1,12	0,76	1,30	0,94	1,46	-	1,49	1,08	1,68	1,28	1,86	0,30	0,75
Américain (Dynamique)	1,29	1,11	1,56	1,20	-	0,04	1,73	1,51	2,01	1,61	-	0,30	-
Actions américaines	1,32	0,96	1,56	1,14	1,46	-	1,74	1,30	1,85	1,50	1,86	0,30	0,75
Dividendes croissance américains	1,16	0,79	1,45	1,08	1,46	-	1,53	1,11	1,87	1,44	1,88	0,30	0,75
FONDS SPECIALISÉS													
Asie pacifique (Dynamique)	1,50	1,30	1,73	1,38	-	0,08	2,00	1,76	2,11	1,85	-	0,30	-
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	1,62	1,44	1,87	1,51	-	0,00	2,04	1,84	2,32	1,92	-	0,30	-
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	1,88	1,68	2,06	1,70	-	-	2,35	2,11	2,55	2,13	-	0,30	-
Infrastructures mondiales (Dynamique)	1,43	1,25	1,60	1,24	-	0,08	1,91	1,70	2,09	1,69	-	0,30	-
Revenu immobilier	1,35	0,89	1,58	1,09	-	-	1,75	1,23	2,01	1,44	-	0,30	-
Indiciel américain DAQ	1,42	1,21	1,51	1,06	-	0,05	1,88	1,63	1,97	1,46	-	0,30	-
FONDS INDEXIA													
Indexia prudent	0,77	0,68	1,08	0,95	-	0,02	1,10	1,01	1,45	1,30	-	0,10	-
Indexia modéré	0,77	0,68	1,08	0,95	-	0,02	1,11	1,00	1,36	1,30	-	0,10	-
Indexia équilibré	0,77	0,68	1,08	0,95	-	0,02	1,11	1,00	1,45	1,30	-	0,10	-
Indexia croissance	0,77	0,68	1,08	0,95	-	0,02	1,03	1,00	1,45	1,22	-	0,20	-
Indexia audacieux	0,77	0,68	1,08	0,95	-	0,02	1,10	1,00	1,45	1,22	-	0,20	-

¹ Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

² Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

³ Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2020) et peut varier en tout temps.



Aperçu des fonds

Au 31 décembre 2020

À propos de iA Groupe financier

Fondé en 1892, iA Groupe financier offre des produits d'assurance vie et maladie, des fonds communs de placement et des fonds distincts, des régimes d'épargne et de retraite, des valeurs mobilières, de l'assurance auto et habitation, des prêts hypothécaires et des prêts autos ainsi que d'autres produits et services financiers destinés aux particuliers de même qu'aux entreprises et aux groupes. iA Groupe financier figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

F14-10(21-05)

Pour tout commentaire ou pour toute information additionnelle sur iA Groupe financier, vous pouvez vous adresser directement à son siège social :

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

418 684-5000 / 1 800 463-6236

Ce contrat est administré par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., qui est incorporée en vertu de la Loi sur les assurances (Québec).

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.

ia.ca